

Le VEURDRE

11 NOVEMBRE 1918

11 NOVEMBRE 2018



BULLETIN MUNICIPAL 2018

HÔTEL *Le Pont Neuf*



2, faubourg de Lorette - 03320 Le Veurdre

Tél. 04 70 66 40 12 - Fax 04 70 66 44 15

Bienvenue sur notre site

hôtel-lepontneuf.com - e-mail : HOTEL.LE.PONTNEUF@wanadoo.fr



LAMOUCSIERE père & fils

**Menuiserie bois
Fabricant sur mesure**

- Pose PVC
- Escaliers
- Vitrage isolant

1 rue Tour des murs
03320 - LE VEURDRE

Tel : 04 70 66 40 70 - Fax 04 70 66 40 52



**Produits d'entretien et Soins du corps
Vente particuliers et professionnels
Conseils et livraison gratuite**



Votre concessionnaire :

Madame LANTUAS Jeannette

17 rue du Vignoble

03320 LE VEURDRE

04 70 66 42 77 - 06 74 30 04 03

Ecologique, économique, efficace

COIFF' EDITH



DOMICILE les lundis, jeudis après-midis

4, Place Barbusse - 03320 LE VEURDRE

☎ 04 70 66 40 92

06 41 43 46 02

ALLOPATHIE HOMÉOPATHIE



Valérie RAVAUD

Docteur en Pharmacie

Produits vétérinaires • Matériel médical

03320 LE VEURDRE - ☎ 04 70 66 40 78



CNU Informatique

Assistance, Vente, Prestations
pour les Entreprises et Particuliers

Christophe Ublet

22, rue des vignes

03320 Le Veurdre

06 41 30 95 80

www.cnuinformatique.fr

christophe.ublet@cnuinformatique.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS

COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS



CENTRE VOIRIE

1 rue Saint-Mayeul

03320 LE VEURDRE

Tél : 04.70.66.42.38

www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits



SOMMAIRE



• <i>Le mot du Maire</i>	<i>4</i>
• <i>Etat-civil</i>	<i>6</i>
• <i>Commerçants</i>	<i>8</i>
• <i>Réalisations 2018</i>	<i>10</i>
• <i>Projets 2019</i>	<i>13</i>
• <i>Budget</i>	<i>14</i>
• <i>Associations</i>	<i>17</i>
• <i>Commémorations</i>	<i>31</i>
• <i>Tourisme</i>	<i>37</i>
• <i>Vie locale</i>	<i>39</i>
• <i>Organismes locaux</i>	<i>45</i>
• <i>Informations diverses</i>	<i>59</i>

LE MOT DU MAIRE

2018 s'en est allée. Votre bulletin arrive à point nommé pour que vous puissiez vous remémorer toutes les activités, investissements, travaux qui ont eu lieu sur votre commune.

Vous pourrez apprécier l'énergie qui anime vos différentes associations qui se démènent pour vous présenter des manifestations de qualité. Soyez conscients que cela n'est possible que grâce à un travail d'équipe de leur part. Elles sont à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient s'y exprimer. En votre nom, je voudrais remercier tous les bénévoles, les Présidentes, Présidents pour le temps qu'ils ont consacré à cette tâche qui signe la vitalité de votre commune. Je leur souhaite à tous une belle réussite pour 2019.

Bien évidemment, je salue la naissance de l'association des Compagnons de Saint-Hippolyte qui va débiter son action en 2019 pour nous aider à embellir notre commune. Qu'ils soient encouragés dans leur action.

Le Veudre, petite commune d'à peine 500 habitants, recèle des activités Commerciales et de Services que bon nombre de communes plus importantes en milieu rural n'ont pas. La municipalité a à cœur de leur donner les meilleures conditions possibles pour qu'elles se développent. Il faut que nous ayons tous à l'idée que cela passe par nous et nos choix de consommation pour qu'elles puissent réussir dans un contexte difficile.

En cette année du centenaire de la fin de la guerre de 1914 -1918, je voudrais remercier particulièrement les associations du Souvenir Français, des Anciens Combattants et Monsieur Cavau, Madame Boutin et les enfants de notre école pour l'animation qu'ils ont accomplie lors de la cérémonie du 11 Novembre 2018 qui fut de haute tenue.

Merci à nos fidèles annonceurs qui nous permettent d'éditer votre bulletin dans de bonnes conditions.

Merci aux membres du conseil municipal et au personnel communal pour le travail effectué au long de l'année à votre service.

Le conseil et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2019 pour vous et vos proches, une bonne réussite dans vos activités professionnelles et dans vos engagements associatifs.

N'oubliez pas notre concours photos sur le thème : Lever et Coucher de Soleil sur Le Veudre et notre Concours des Maisons fleuries.

Bonne lecture et Bonne Année 2019.

Le Maire,
Ghislain COLLAS de CHATELPERRON

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Patrick BERTRAND
CONSEILLER
Pâtissier-traiteur



Anaïs CHALUMEAU
CONSEILLERE
Secrétaire



François BROSSIER
1er ADJOINT
Agriculteur



Jean-Etienne DUCROIX
CONSEILLER
Hôtelier



Ghislain COLLAS de CHATELPERRON
MAIRE
Agent d'assurance



Catherine FOUCAUD
2ème ADJOINTE
Gérante de société



Renée MERCIER
CONSEILLERE
Retraitée
Education Nationale



Pierre DECHAUME
3ème ADJOINT
Agriculteur



Alain ROCHARD
CONSEILLER
Retraité plâtrier peintre



Fabrice NICOLAON
CONSEILLER
Agent technique



Laurent VILLATTE
CONSEILLER
Conducteur d'engins

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATIF

Jocelyne MASSERET

Pascale MEZERGUE

TECHNIQUE

Jean-Michel CHALUMEAU

Fabrice SELLOT

Michelle CREMERS

SCOLAIRE

Catherine CHEVIGNY

Michèle DENIZON

Florence TISSIER

SAISONNIER

Martine BREUILLARD

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



HENRIQUE Eden	04 mai
FOURNET Jules	23 mai
DÉCHAUME-AUBOIRON Louis	18 octobre
CHOPIN Ezra	22 novembre
BOUCHEAUD HIGGINS Louis	20 décembre

MARIAGES



BERTHELEMY Grégory & POLLOSSE Aurélie Nadège Stéphanie	19 mai
BARNAUD Olivier Jean André & DECHAUME-AUBOIRON Nathalie	11 août
PAULIN Franck Sébastien & POURRIER Bernadette	10 novembre

DÉCÈS



MERCIER Rolland Jacques	05 janvier
SERRE Michel Marie Louis	25 janvier
ROLLIN Yvette veuve SIMONIN	29 janvier
BOUVIER Georgette Louise veuve VALNON	22 avril
FAVARDIN-LAURAIN Lucien	18 mai
FASSIER Jacqueline Frédérique veuve MOALIGOU	23 juin
PERRICHON Solange veuve THEUREAUD	03 juillet
BOUILLON Marcelle Louise Ghislaine veuve CALMELS	03 juillet
GUILLAUMIN Aurélie	13 juillet
MINISTROT Marguerite Denise veuve LAMY	28 août
AUCLAIR Anne Andrée	08 octobre
MARTIN Roger Roland	08 novembre

Vous cherchez un professionnel de l'électricité ?

SARL VALCOURT
Maison fondée en 1994
Les Amonins
03320 Pouzy-Mésangy

Tel : { 04 70 66 21 88
06 83 10 55 44

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Neuf & Rénovation
Dépannage - Antenne
Chauffage - Alarme - Domotique

valcourt.serge@wanadoo.fr
<http://www.votre-electricien.fr/entreprise-valcourt>



Domaine De La Vauvre
William De Cock & sa Famille
Vente directe à la ferme
Cochonnailles & Charcuteries
Viandes, Volailles & Produits locaux

« Paysans par Nature,
Les Produits de la Ferme par amour du Goût ! »

04 70 06 61 83
La Vauvre - 03190 MAILLET



ETS GUILBAULT
58240 Saint - Pierre - le - Moutier
03 - 86 - 37 - 41 - 15



sas ROCHE Plombier
Chauffagiste

PLOMBERIE - SANITAIRE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION

RGE
QUALIBAT
INSTALLATION - DEPANNAGE
Entretien de chaudière fioul & gaz

Tél: 02 48 76 87 95 Portable: 06 23 37 41 54
Les Angerons - 18600 SANCOINS
sasrocheyoann@gmail.com




Entreprise CHEVRAIN Père et Fils



18 faubourg des Porcelainiers

03320 LURCY-LÉVIS

Tél : 04 70 67 85 88 - Fax : 04 70 67 91 82

ENTREPRISE FONDÉE EN 1900

MAÇONNERIE
COUVERTURE
TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
CONSTRUCTION DE PAVILLONS
TRAVAUX D'ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS



LA PETITE BROCANTE
*Ouvert tous les samedis
de 13h30 à 18h00
et sur rendez-vous*

DECROUY Brice
*53 rue de bourbon - Le VEURDRE
06-77-55-47-34
brice.decrouy@orange.fr*

LA PETITE BROCANTE

*Monsieur DECROUY Brice
53 rue de Bourbon
06 77 55 47 34
brice.decrouy@orange.fr*

GARAGE DES PROMENADES
Réparation toutes marques

Tony PAILLERET
Dépannage 24h/24
t.pailleret@wanadoo.fr

*Faubourg de Lorette
03320 LE VEURDRE
Tel : 06 98 82 51 41*



GARAGE DES PROMENADES

*Monsieur Tony PAILLERET
Faubourg de Lorette
06 98 82 51 41
04 70 66 64 06
t.pailleret@wanadoo.fr*

UNE ASSISTANTE MATERNELLE SERAIT LA BIENVENUE AU VEURDRE

LES COMMERÇANTS AMBULANTS

VENTE FROMAGES-CREMERIE Madame PAILLERET le vendredi tous les 15 jours de 10h30 à 11 h dans la cour de l'Aquarium

VENTE FROMAGES VACHE ET CHEVRE Monsieur CHAPUIS le samedi matin

POISSONNERIE le jeudi après-midi dans le Bourg

BOUCHERIE DOMAINE DE LA VAUVRE le mercredi matin place de l'église vers 10h30

BOUCHERIE LIONNET Michel le samedi matin place de l'église

FROMAGES - SALAISONS AUVERGNE ET JURA Monsieur TOUBLANC le samedi matin place de l'Eglise

EPICERIE BOISFLEURY sur rendez-vous, livraison à domicile 03 86 26 15 21

SANS OUBLIER CEUX DÉJÀ INSTALLÉS

MEDICAL et PARAMEDICAL

MEDECIN : Docteur BETHUNE-GIODA Sylvie	06 32 22 67 24
PHARMACIE : Madame RAVAUD Valérie	04 70 66 40 78
INFIRMIERES : Mmes LEBLANC Valérie, MICHARD Aline et THEVENIN Anne-Sophie	04 70 66 42 40
PEDICURE : Monsieur MARCINIAK Jérôme	04 70 66 40 78
OSTEOPATHE : Madame GERACI Lisa-Marie	06 42 69 94 64
SOPHROLOGIE - REFLEXOLOGIE PLANTAIRE : Madame LADET Fabienne	06 30 20 61 66

COMMERCE

BOULANGERIE : Monsieur et Madame LEGER	04 70 66 27 19
PETIT CASINO	04 70 66 42 10
SALON DE COIFFURE COIF'EDITH : Madame DELOMEZ Edith	04 70 66 40 92
RUCHERS DE SAINT-MAYEUL : Monsieur et Madame BONGARD	04 70 66 42 54
FONTAINE AUX MERVEILLES : Madame LEFEVRE	04 70 66 63 42
IN FIERI - VENTE DE VINS : Monsieur WASTYNE Gérard	06 11 33 81 60

BARS

BAR TABAC JOURNAUX DE L'UNION : Madame BERTRAND Nathalie	04 70 66 43 34
BAR LE POINT DU JOUR : Madame CARRAT Chantal	04 70 66 40 58

HOTEL

HOTEL RESTAURANT LE PONT NEUF : Monsieur DUCROIX	04 70 66 40 12
--	----------------

ENTREPRISES

MENUISERIE LAMOISSIERE Père et Fils	04 70 66 40 70
TRAVAUX PUBLICS CENTRE VOIRIE	04 70 66 42 38
RECUPERATION DE FERRAILLE : Monsieur HENRIQUE Eric	04 70 67 04 83
PRODUITS D'ENTRETIEN : Madame LANTUAS Jeannette	04 70 66 42 77
ESPACES VERTS, BRICOLAGE... : M. CHOPIN Alexandre et Mme HIMPE Paulien	06 73 92 77 89
DESTOCKLOT MENAGER	04 70 66 09 81

GÎTES

GÎTE LE POINT DU JOUR : M. Mme RONCHESE - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55
GÎTE DU ROCHER : Mme LÉGER Nicole	06 72 14 15 12
GÎTE LA BAUME - réservation gîtes de France Allier	04 82 75 68 55

DÉCISIONS IMPORTANTES ET RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2018

TRAVAUX A L'IMMEUBLE AQUARIUM

L'immeuble a été en grande partie rénové : charpente, toiture, isolation, pose d'un chauffage pompes à chaleur air-air, huisseries partiellement changées, mise aux normes électriques, crépis sur les façades dégradées, mise aux normes des boîtes aux lettres. Les travaux ont été exécutés dans de bonnes conditions sans trop perturber les locataires qui apprécient leur nouveau confort.

Ces travaux, d'un montant d'environ 152 000 € maîtrise d'œuvre comprise, ont été suivis par M. Noailhat, architecte. Une subvention de 47 164 € du Conseil Départemental et une de 31 443 € de Moulins Communauté ont été obtenues. La commune a contracté un emprunt de 80 000 € sur 15 ans au taux de 1.28 % auprès du Crédit Mutuel.



VOIRIE

La réfection du goudron a été faite sur le chemin de Beauregard jusqu'au carrefour avec la route départementale et de la sortie d'agglomération du bourg côté vignoble au carrefour avec la rue de la Charnée. La commune a reçu une subvention du Conseil Départemental de 4 164 € pour ces travaux d'un montant de 16 656 €.

La 1^{ère} tranche de changement des bordures de trottoirs et réfection des trottoirs a été réalisée route de Bourbon par l'entreprise Centre Voirie. La commune en a profité pour aménager l'espace devant la mairie. Ces travaux sont consécutifs au programme de revêtement des routes du Département. Une subvention du Conseil Départemental au titre de l'aménagement des espaces extérieurs de 45 000 € a été obtenue et le remboursement TVA est attendu. L'ensemble des travaux et honoraires du maître d'œuvre est estimé à 198 939 € réparti sur 2 ans 2018 - 2019.



ACCESSIBILITE

La nouvelle législation impose des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux bâtiments recevant du public. C'est la raison pour laquelle une rampe a été installée à l'épicerie « Petit Casino », des mains courantes à la mairie, à la bibliothèque, à la cantine. Les sanitaires du champ de foire seront également équipés d'éléments nouveaux.

PASSERELLE DU MOULIN BONIN

Les études techniques et les travaux préparatoires sont terminés.



TRAVAUX DIVERS

Réfection du plafond à l'épicerie

Chauffage au cabinet médical

Remise en état des logements vacants de l'Aquarium

Remplacement de la centrale de commande des cloches de l'église

LOCAL RUE TOUR DES MURS

Ce local sis 2 rue Tour des Murs est mis à disposition de l'association « la Lotte ».

FISCALITE

Le conseil municipal a maintenu ses taux, soit :

Taxe d'habitation 9.63

Taxe foncier bâti 14.51

Taxe foncier non bâti 41.75

Suite à l'intervention des élus de l'ancienne communauté de communes du Pays de Lévis, nous avons pu conserver notre statut ZRR (zone de revitalisation rurale) au 1^{er} Janvier 2018 contrairement à ce que l'Etat avait prévu dans ses nouvelles dispositions.

CANTINE

Depuis la rentrée de Novembre, dans un souci d'économie et d'amélioration du service, la commune a contracté pour 3 ans avec le groupe Ansamble la livraison des repas à la cantine. Cet organisme privilégie la proximité géographique des sources d'approvisionnement pour les fruits, légumes, viandes fraîches et produits laitiers au plus près de ses cuisines.

Les parents ont été informés, lors d'une réunion menée conjointement avec le prestataire, des nouvelles conditions de réservations et de facturation des repas. Les services administratifs peuvent donner tout renseignement complémentaire.

RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)

La commune adhère au nouveau service créé par l'ATDA (agence technique départementale de l'Allier) relatif à la protection des données.

MOULINS COMMUNAUTE, NOUVELLES COMPETENCES

- ORDURES MENAGERES à compter du 1^{er} Janvier 2018 (voir l'article du SICTOM dans votre bulletin). Il est rappelé qu'il est interdit de déposer des sacs poubelles et encombrants vers les conteneurs de tri ou en tout autre lieu, sous peine de poursuites.
- PAYS d'ART ET d'HISTOIRE (voir article de Moulins Communauté)
- ASSAINISSEMENT à compter du 1^{er} Janvier 2019, Moulins Communauté aura la compétence assainissement (jusqu'alors exercée par le Sivom Nord-Allier). La taxe est fixée à 1.53 € du mètre cube d'eau consommé.

SUBVENTION PISCINE

Les écoles de notre regroupement pédagogique ne peuvent, pour des raisons de distance et de temps, bénéficier de la piscine de Moulins et emmènent les élèves à la piscine de Sancoins. Après plusieurs interventions auprès des élus communautaires, Moulins Communauté accepte de prendre en charge les frais d'entrée à la piscine de Sancoins.

GEOPORTAIL

Notre commune disposant d'un document d'urbanisme (carte communale) doit intégrer ce document de manière dématérialisée, de façon à ce qu'il soit consultable par tous (citoyens, professionnels, architectes, notaires...).

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Une cérémonie a été organisée par la municipalité le 17 mars pour féliciter localement les Jeunes Sapeurs Pompiers décorés en décembre 2017 du Prix National de l'Engagement Citoyen. Les nombreuses personnalités présentes ont rappelé leur courage, leur dévouement et leur investissement.

Extrait du discours de Mme ARNOULT, administrateur national des membres de l'Ordre National du Mérite.

« J'ai souhaité et encouragé la mise en place du prix de l'engagement citoyen destiné à une section de JSP et ses animateurs afin de les valoriser. Ce prix nous a réunis. L'uniforme que vous portez, jeunes gens, est pour tous les Français le signe de ce lien très particulier, de ce lien indéfectible qui vous attache à eux. Ils savent qu'en toute circonstance ils peuvent compter sur les sapeurs-pompiers. Je sais toute la reconnaissance et toute l'affection qu'ils vous portent. On caricature souvent la jeunesse de France, on pointe parfois du doigt son manque d'engagement. Ce prix que vous avez reçu est la plus belle des réponses. Vous donnez l'image d'une jeunesse dynamique, engagée et motivée, une jeunesse qui fait vivre les valeurs de notre République. Quel meilleur apprentissage civique que de servir comme JSP. Car devenir JSP, ce n'est pas seulement faire une activité de plus, c'est aussi adhérer à des valeurs, apprendre à vivre en communauté, progresser en groupe, comprendre que le sport peut être utile pour se construire, se dépasser, se dépasser mais au service des autres. Lorsque j'ai réuni le jury pour le prix national de l'engagement citoyen 2017 et que nous avons découvert votre dossier, je vous avoue que notre étonnement a été très grand. Comment un petit village pouvait avoir une section de JSP aussi importante, qu'il y ait autant d'animateurs, comment pouvait-elle former autant de JSP, comment pouvait-elle faire autant d'actions en faveur de la communauté et bien au-delà, comment avait-elle fait pour mettre en place un partenariat avec un collège, comment ce petit village peut-il à lui seul être un vivier de pompiers volontaires à la région alimentant aussi les départements voisins. J'ai cru comprendre que c'était plus de 100 JSP qui ont été formés et 85 % sont devenus sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires ou militaires. Une réponse peut-être : un encadrement exceptionnel, une volonté exceptionnelle, une générosité exceptionnelle, un dynamisme exceptionnel pouvaient être la réponse. Et la seule récompense que nous pouvions vous donner, c'était le prix national de l'engagement citoyen.

Le 04 Décembre 2017, une journée extraordinaire où ont été remarquées votre discrétion, votre détermination impeccable. A la surprise de tous, le Directeur du cabinet du Grand Chancelier vous a demandé de rester tous devant lui pendant son discours.

Un ultime message : vous avez l'avenir devant vous et quels que soient les choix de vie, les choix professionnels que vous ferez, cet engagement de JSP est et restera pour vous une chance incroyable, un souvenir inoubliable, celui de participer à une aventure exemplaire au service de tous »

Cette manifestation a été très émouvante pour ces jeunes ainsi que pour leur famille qui est un soutien essentiel.





Gérard FLOQUET
AVIVA ASSURANCES
Assureur Conseil

38 Boulevard Gambetta
03320 LURCY LEVIS
Tél 04 70 67 81 16

5 Rue Maurice Lucas
18600 SANCOINS
Tél 02 48 74 57 18

Fax : 04 70 67 89 47
Orias 07000760 - E-mail : floquet-lurcy-levis@aviva-assurances.com
RC Cusset 305856502

Entreprise DUMONT Père et Fils

Maçonnerie - Couverture
Carrelage - Isolation
Serrurerie

Le Verpy 03320 Neure / Tél. 04 70 67 34 90
E-mail : dumontneure@orange.fr
Mobile 06 76 19 36 19

21

CENTURY 21
Agence du val d'allier

17 Place de l'église
58240 ST PIERRE LE MOUTIER

3, Rue du Cne Lafond
03320 LURCY-LEVIS

36, Avenue de la république
58 260 LA MACHINE

Tél: 03.86.90.97.97

E mail: valdallier1@century21.fr
century21agenceduvaldallier.com

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS **CENTURY 21**

century21.fr



Devis Gratuit

Williams Lassauzé

**ELECTRICITE, ANTENNE, VENTE ET
DEPANNAGE ELECTROMENAGER, TV
HIFI, VIDEO**

Gamme de chauffe-eaux et de chauffages
électriques à très basse consommation

LASSAUZE WILLIAMS - 3 rue des écoles - 03320 Lurcy-Lévis
Mobile : 06 82 12 21 19 - lassauze.williams@gmail.com

TRAVAUX FUNÉRAIRES

Caveaux traditionnels ou préfabriqués en 36h
Gravure feuilles d'or



sarl **MASSOT MICHEL**

Zi de Saudine
03320 Lurcy-Lévis
Tel : 04 70 67 82 87

Email : massot3@wanadoo.fr



MONUMENTS
Français et Etrangers

PROJETS 2019

PASSERELLE

L'accord de subvention de la Région étant acté, il reste à transformer l'avis favorable d'attribution de la subvention des fonds européens en accord définitif de subvention. Nous pensions en 2018 pouvoir réaliser les travaux en 2019. La gestion des fonds européens nous impose un délai supplémentaire pour sécuriser le financement.

TOURISME

Un circuit historique sera mis en place afin de faire découvrir notre village et ainsi créer un attrait touristique et économique, en complément du parcours Pépit.

VOIRIE

La 2^{ème} tranche de travaux le long de la Route Départementale n° 13 dans le bourg (rue Tour des Murs à partir de l'école jusqu'à la rue Barbatte) va être mise en route.

Divers travaux d'entretien de voirie seront menés en campagne.

Une partie de la cour de l'école recevra un revêtement mieux adapté afin d'éviter les problèmes de flaques d'eau trop importantes.

AMENAGEMENT DU PAYSAGE

Plantation d'arbres (cormier, noyer, alisier, orme...) sur le parcours de pêche.

Plantation d'une haie bocagère (aubépine, charmille, néflier, érable...) en partenariat avec l'association des compagnons de Saint Hippolyte.

CAMPING

Les sanitaires devenant vétustes et n'étant plus fonctionnels, le conseil municipal envisage de restructurer ce bâtiment en incluant un bloc externe pour les pêcheurs.

Pour obtenir une aide financière du Département, il est nécessaire de définir un programme global avec aménagement des espaces extérieurs (plantations, jeux ou autres).

Une étude est en cours pour valoriser au mieux cet ensemble.

EGLISE

Lors d'une intervention sur la toiture en 2018, l'entreprise EG6P a remarqué des désordres techniques. La commune demande alors conseil à l'ATDA. Après consultation de plusieurs architectes, la proposition de Madame Christelle Auroy, architecte du patrimoine a été retenue. Cette dernière effectuera au printemps 2019 des relevés et une étude complète de divers éléments et proposera un planning de réparations en fonction du degré d'urgence de remise en état.

La commune sollicitera le conseil départemental pour une subvention au titre du patrimoine rural non protégé.

IMMEUBLE RUE TOUR DES MURS « ex-Gayon »

La réfection de la façade d'un des bâtiments de cet immeuble en mauvais état et le remplacement d'huissieries sont nécessaires pour que ces locaux soient utilisables.

CIMETIERE

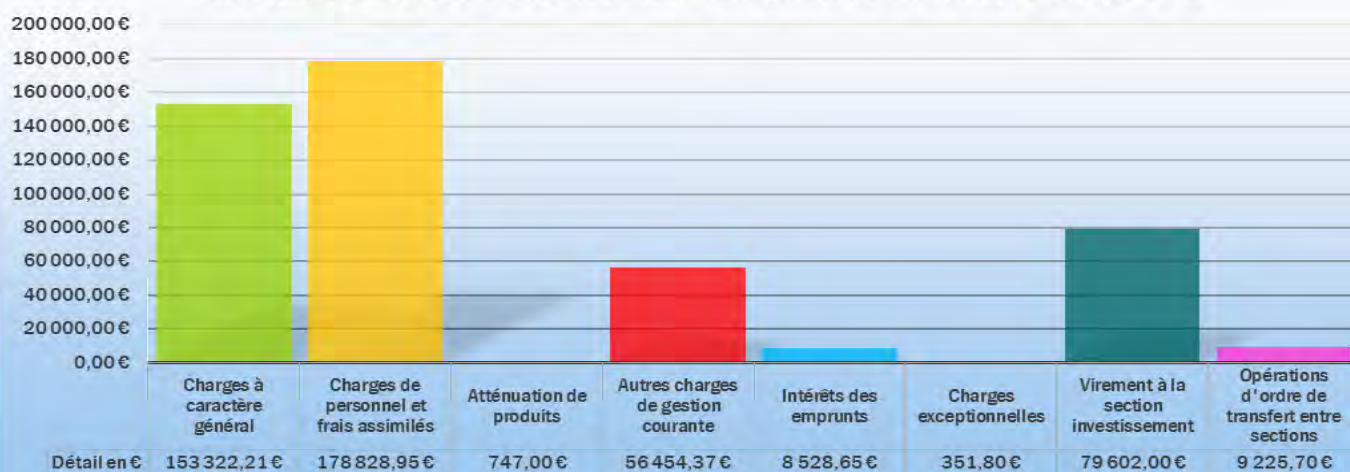
La procédure de reprise de concessions en état d'abandon arrive bientôt à son terme. Toutes les personnes pouvant donner des renseignements concernant les concessions sont toujours les bienvenues en mairie.

SITE INTERNET

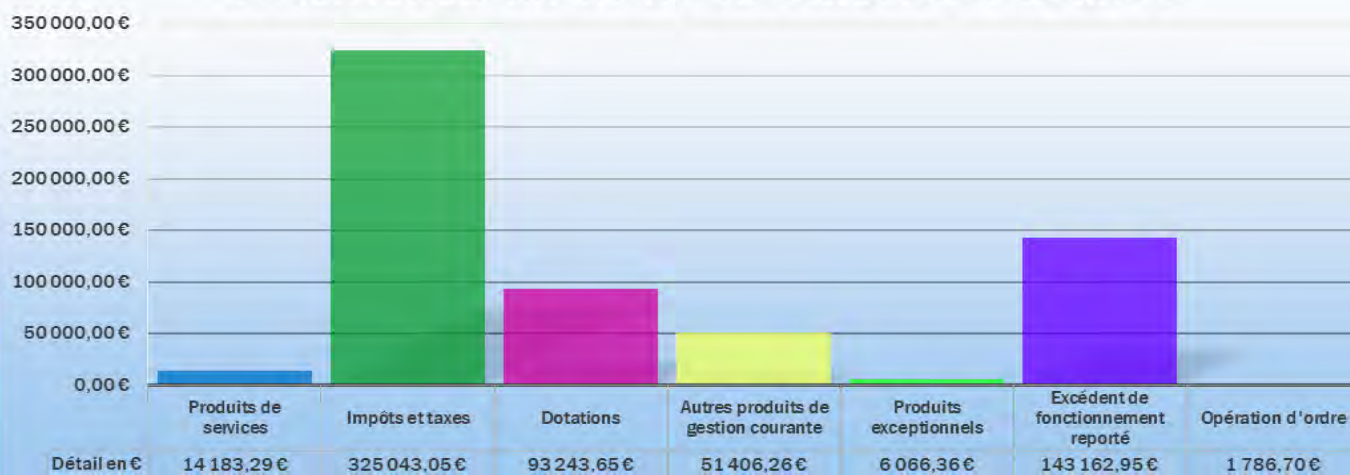
Notre site ayant été piraté à plusieurs reprises, un autre site devra être créé. Les élus l'imaginent plus attractif en lui intégrant les nouvelles technologies.

RÉALISATIONS 2018

Section fonctionnement - Dépenses : 487 060,68 €



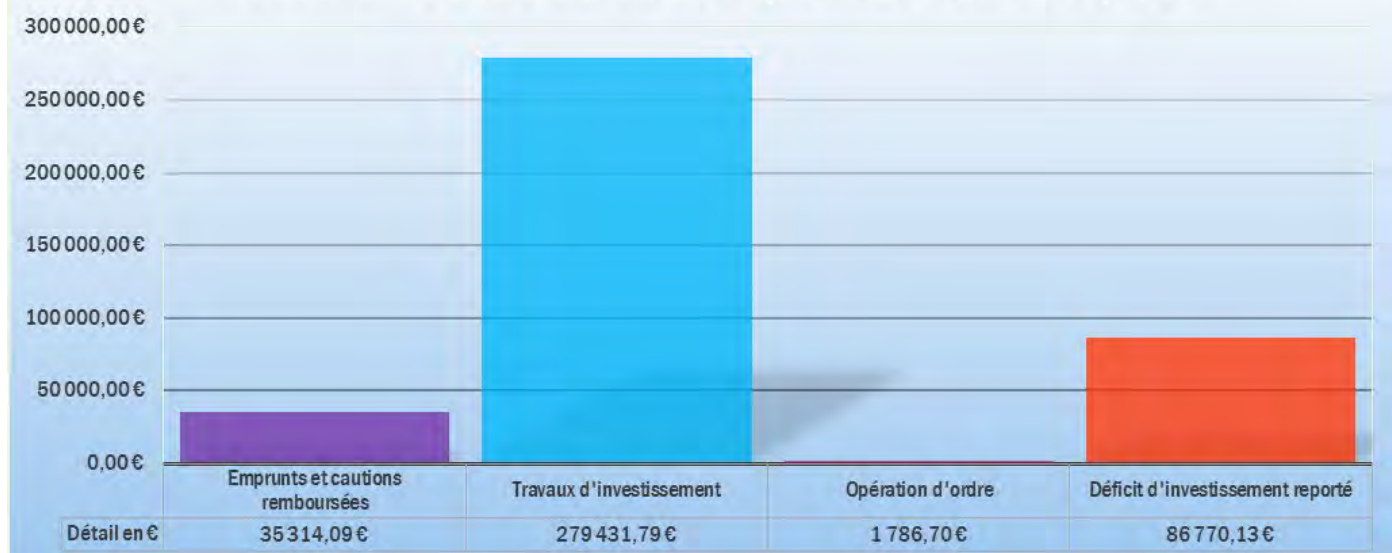
Section fonctionnement - Recettes : 634 892,26 €



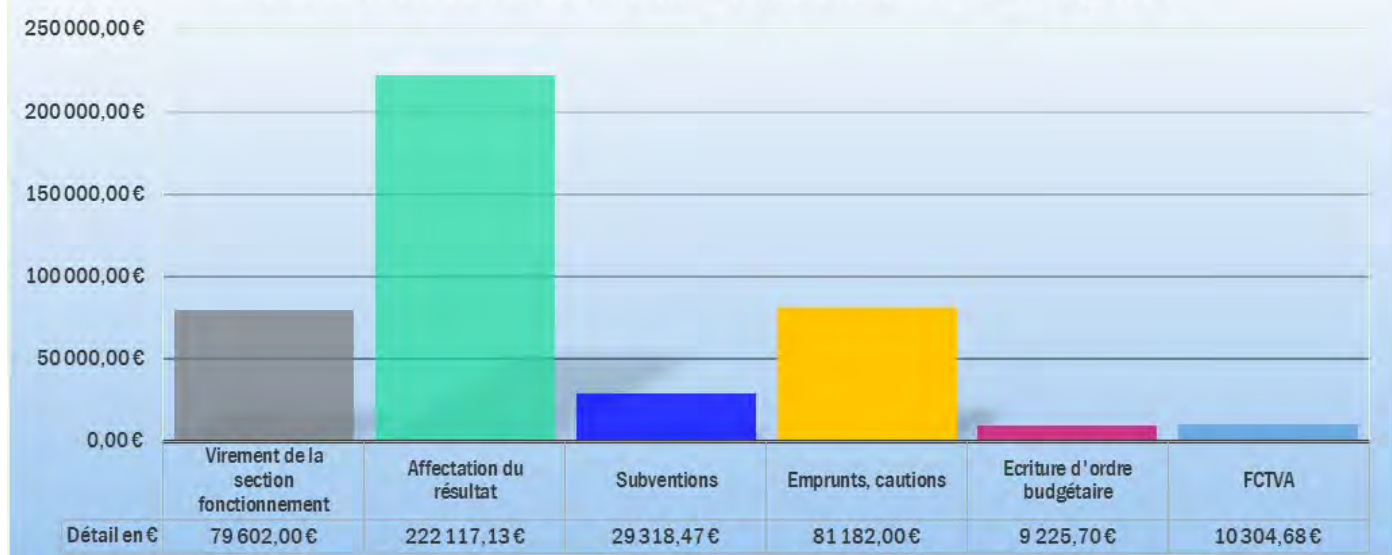
SUBVENTIONS ATTRIBUÉES

ADIL	40,00	COMITE DES FETES	2 000,00
ADATER	250,00	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS	50,00
AGMG	30,00	CROQUEURS DE POMMES	30,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	500,00	DDEN	20,00
AMIS DE ST JACQUES EN BOURBONNAIS	15,00	FA SI LA CHANTER	200,00
AMIS DES DEUX RIVIERES	450,00	JEUNES SAPEURS POMPIERS	180,00
ASMAFOM	1 333,00	LA LOTTE	400,00
ASSOCIATION AIDE A DOMICILE	504,00	MAISON FAMILIALE RURALE LIMOISE	100,00
ASSOCIATION HONNEUR ET PATRIE	20,00	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	750,00
ATELIER DES PETITS POINTS	300,00	OCCE COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
CAUE DE L'ALLIER	100,00	SOUVENIR FRANCAIS	20,00
CHAVANEE MONTBEL	400,00	TRANS-FORME	100,00
CLUB DE L'AMITIE	800,00	UNRPA	500,00

Section investissement - Dépenses : 403 302,71 €



Section investissement - Recettes : 431 749,98 €



DÉTAIL DÉPENSES INVESTISSEMENT

IMMEUBLE AQUARIUM	151 549,00 €
SIGNALISATION	7 809,72
TRAVAUX LE LONG DE LA RD13	60 717,72
VOIRIE	16 656,00
ACCESSIBILITÉ	1 724,00 €
ÉGLISE	3 534,00 €
MATÉRIEL (débroussailleuse, houe de désherbage, vidéoprojecteur école, copieur Mairie, vaisselle)	5 812,35 €
PASSERELLE DU MOULIN BONIN	31 629,00 €

Comptes arrêtés au 31 décembre 2018

Prévisions budget 1 337 705,00 € tant en dépenses qu'en recettes

SARL GARAGE JACQUET ET FILS

MOTRIO

- Mécanique
- Tôlerie
- Peinture
- Climatisation



11, Avenue du Stade - 03320 LURCY-LÉVIS - Tél. 04 70 67 80 72
garage-jacquet-03320@orange.fr

S.A.R.L. CAVES YGRANDAISES

BOURDIN Frères

VINS - EAUX - BIERES - CHAMPAGNES - TOUTES BOISSONS
LIVRAISONS à DOMICILE

MISE à DISPOSITION POUR VOS FÊTES :

TIRAGE PRESSION - BARNUM - MATERIEL DE FROID
BANCS & TABLES - CAMION FRIGO

03160 YGRANDE Tél : 04 70 66 35 08

03320 LURCY-LEVIS Tél : 04 70 67 84 11

03240 TRONGET Tél : 04 70 47 34 46

FAX : 04 70 66 31 24



Rénovation Bâtiment Travaux Publics

COUVERTURE - MAÇONNERIE - TERRASSEMENT

Montgadon - 03160 COUZON
Tél. 04 70 66 29 80 - Port. 06 89 33 89 89
christian.brazy@nordnet.fr



RDN
Partenaire de vos événements

VENTE-LOCATION
INSTALLATION

04.70.51.82.14

rdndiffusion.com
03 QUINSSAINES



POMPES FUNÈBRES
LANDON

03 86 37 45 82

Ouverture
prochaine



Maison Familiale Rurale de Limoise

L'école de l'Alternance - De la 4^{ème} au BTS

Nos formations :

- 4^{ème} / 3^{ème} : tout secteur professionnel
- CAP Maintenance des matériels agricoles par apprentissage
- BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion d'une exploitation agricole)
- BAC PRO Agroéquipement
- BTS ACSE par apprentissage

Portes Ouvertes :

Le 26 janvier, le 16 mars
& le 24 mai 2019

Le lieu Jay - 03320 LIMOISE
04.70.67.30.30
mfr.limoise@mfr.asso.fr
www.mfr-limoise.com



Le Montet 04.70.47.11.71

Saint Pourçain 04.70.45.30.10 Montmarault 04.70.07.69.15 Vichy 04.70.96.67.01

AUTOSUR ABRM
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Tél. 03 86 37 27 30

13, Place Jeanne d'Arc

58240 SAINT-PIERRE LE MOUTIER

Après avoir bien commencé l'année par la dégustation de la galette des rois en couronnant plusieurs têtes et fêté la chandeleur avec les enfants de l'école les lèvres pleines de chocolat ou confiture qui garnissait les nombreuses crêpes déposées dans leurs assiettes, notre club a été endeuillé par le décès de plusieurs de ses membres.

Ce fut notre secrétaire adjointe, Georgette Valnon qui sans aucun avertissement et aussi discrètement qu'elle l'était dans la vie nous a quittés ; le vendredi qui a suivi ses obsèques fut aussi triste qu'elle pouvait être gaie.

Un grand vide s'est installé au sein de nos réunions pour bon nombre d'entre nous. Elle fut suivie par Lucien Favardin, Solange Theuraud, Andrée Auclair et dernièrement par Roger Martin. Ce fut une triste année pour nous.

Malgré ces peines, nous avons assuré nos activités et sorties diverses .

Les parties de minis lotos, belotes, scrabbles, triominos, skimbos, blokus et autres jeux ont bien animé nos vendredis après-midi nous offrant de bons moments de rires et fous rires qui paraît-il remplacent les médicaments dérangeant parfois les joueurs. Si nous avons perdu quelques adhérents, d'autres sont venus nous rejoindre et certaines personnes seraient tentées s'il y avait des jeux de tarot . Et bien nous avons également des amateurs de tarot dans notre club, donc si vous faites partie de ceux-ci vous êtes les bienvenus dans notre association.

Un changement au sein de notre conseil d'administration : Régine Kratz pour des raisons de santé a démissionné et a été remplacée par Nicole Giraud qui avait fait sa demande et a été élue lors de l'assemblée générale. Cette année nous a amenés bien sûr à nouveau à la Cité de l'Or à St Amand voir l'opérette .

Ensuite nous avons commencé nos sorties par l'Historial du Paysan Soldat à Fleuriel, musée très intéressant à visiter ; puis une journée complète à Charroux sous un soleil magnifique dans cette vieille cité pleine de charme et d'intérêts, de maisons à visiter en parcourant des rues pas très carrossables pour nos pieds fragiles, mais que de bons souvenirs. Le 4 Juillet nous avons découvert la ville du Creusot, son petit Théâtre de la

Verrière, déjeuner à bord du train touristique à travers les Combes, dégustation de vins et retour au Veudre où un bel orage nous attendait à la descente du car. La dernière sortie a été celle de la visite de la poterie à Loriges où le potier nous a donné toutes les explications sur la fabrication de sa poterie.

Une année ne serait pas complète sans repas, c'est ainsi que nous nous sommes retrouvés plusieurs fois autour de la table où les bons petits plats et la bonne humeur étaient bien présents.

Et notre section gym, animée cette année par Myriam. Elle passe une heure tous les jeudis matins à faire sérieusement de la remise en forme mais avec des parties de franche rigolade . Certaines personnes continuent avec une heure de sophrologie dirigée par Fabienne ; celles qui ne connaissent pas cette discipline, c'est à découvrir pour le bien-être de la personne.

L'assemblée générale du 15 décembre nous réunira tous pour fêter les anniversaires, déguster les bûches et accueillir de nouveaux adhérents .

Bonne Année 2019 à tous .



Après quelques hésitations, le Comité de Foire a repris ses activités en 2018. Sous la houlette du Président Pierre Déchaume, les diverses manifestations se sont déroulées avec succès.

Par manque de temps la foire aux ânes n'a pas pu se tenir, mais néanmoins, la brocante a eu lieu : environ 80 exposants ont répondu présents. Le beau temps étant de la partie, de nombreuses personnes ont sillonné les allées du champ de foire.

Pour l'année 2019, la foire aux ânes est programmée aux alentours du 20 mai, avec bien sûr la brocante.

La brocante du 14 août s'est tenue avec succès, de nombreux marchands étaient là, beaucoup d'habitues, ce qui est bon signe, une belle journée ensoleillée avec de nombreux visiteurs, une buvette et quelques saucisses, merguez et frites ont agrémenté cette journée.

Enfin, et malgré certains « on-dit » de personnes mal informées, notre traditionnelle Foire aux Mesles a connu cette année un très grand succès. Les éleveurs de chevaux ont répondu présents, 97 chevaux ont paradé toute la matinée devant une foule enthousiaste et un jury de connaisseurs qui a attribué de nombreux prix aux éleveurs.

Comme chaque année, la tête de veau attendue par tous, a été très appréciée, les entrecôtes et les andouillettes complétaient ce menu ; environ 500 repas ont été servis. Bravo aux bénévoles de la cuisine qui préparent ce déjeuner depuis la veille.

En marge du concours de chevaux, se tient la foire, avec de nombreux marchands, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Nous essaierons de faire aussi bien l'année prochaine.

Le Président et les membres du Comité de Foire remercient tous les bénévoles de la cuisine, et ceux qui aident à monter et démonter tout le matériel nécessaire à cette manifestation. Un grand merci aux employés municipaux, Jean-Michel Chalumeau et Fabrice Sellot, pour leur aide pour la mise en place de cette foire. Merci à la municipalité du Veudre pour son soutien.

Nous tenons à remercier aussi les diverses municipalités qui prêtent leur matériel, et bien sûr les sponsors pour leurs dons.

L'ASMAFOME vous souhaite une bonne année.



LES AMIS DES 2 RIVIÈRES

L'année 2018 se sera passée calmement. Le bilan financier est positif. Rendez-vous l'année prochaine par une battue aux renards le 9 mars 2019 suivi d'un dîner ouvert à tous.

Venez nombreux.

L'UNRPA c'est 130 adhérents qui se réunissent une fois par mois pour faire des repas, jouer à la belote, faire un thé dansant ; voyager, cette année le château de la Ferté St Aubin, les floralies d'Orléans et un repas sur le site des Bodins. Chaque mercredi, ils se réunissent à la salle des associations.

Mais c'est surtout être Ensembles et Solidaires, pour défendre nos droits. Ce sont des manifestations pour lutter contre les baisses de nos retraites.

C'est aussi une caisse pour aider les plus démunis pour l'achat de lunettes, pour les soins dentaires, et pour des appareils auditifs. Venez nous rejoindre .

Le Président, M Delaume Roland 04 70 67 87 40



FA SI LA CHANTER

La chorale « Fa Si La Chanter » est encore là. Tant bien que mal notre effectif ne bouge pas, certes mais il serait souhaitable que nous trouvions de nouveaux membres. C'est notre désir au fil des années, mais malheureusement les candidatures se font rares.

Nous avons eu deux départs cette année : cause déménagement des deux membres qui nous ont quittés.

Nous avons organisé le concert pour la fête de la musique au mois de juin, jour du repas du village. Nous avons réuni autant de spectateurs que l'année dernière. Les diverses chansons populaires de ce concert ont été reprises avec enthousiasme par l'assistance. En l'absence de notre chef de chœur retenu pour raison familiale en Belgique, ses conseils donnés avant son départ nous ont permis de donner un concert de qualité, à en juger par les applaudissements et les demandes de reprises des chansons. Encore merci à notre public fidèle. En 2019 le concert pour la fête de la musique et le repas du village se déroulera le vendredi 21 juin.

Notre traditionnel concert de Noël s'est déroulé le 14 décembre, avec les enfants du Cours moyen de l'école du Veudre, préparés par M. Cavau, directeur de l'école. Ce concert, donné en l'église du Veudre, est toujours un moment magique pour nous tous.

Après le concert, nous avons organisé notre traditionnel repas de fin d'année.

Nous vous rappelons une nouvelle fois, que les personnes intéressées par le chant, peuvent nous rejoindre. Nous répétons le mercredi après-midi à 15 h, à la salle polyvalente, dans une ambiance des plus chaleureuses, sous la baguette de notre chef de chœur Pierre Vandeveld.

Notre adhésion est de 15 € pour l'année.

Pour information : Pour les familles qui le désirent, la chorale peut interpréter des chants pour les offices religieux (obsèques ou autres). Le contact doit se faire auprès de la personne qui officie ce jour là (prêtre ou diacre).

*Président : Dominique Gondoux
Vice-Présidente : Claudine Galus Verdin
Trésorier : Pierre Vandeveld
Trésorière adjointe : Jeanine Fassier
Secrétaire : Gerda Vandeveld
Secrétaire adjointe : Colette Bouvard*





M. Christian DESENEPART et l'ensemble du bureau remercient comme tous les ans nos dépositaires, vendeurs de cartes par l'intermédiaire d'internet pour la société de pêche « La Lotte ». Nous remercions également tous nos amis pêcheurs, fidèles à cette société ainsi que les bénévoles et les sympathisants pour leur aide précieuse.

Nos différentes initiatives 2018 :

- Lâcher de truites : une cinquantaine de pêcheurs du terrain de camping municipal au bas de Château sur Allier, le samedi du lâcher de 100 kg de truites arc-en-ciel malheureusement contrarié par la pluie et la crue.
- Une demi-journée au camping du Veudre avec les élèves du CM de M. Sylvain CAVAU, toujours encadrés par les gardes de la fédération et les bénévoles de « La Lotte ». La société de pêche a offert le goûter et les boissons aux élèves ainsi qu'une bande dessinée sur la pêche et du matériel à chaque enfant. Les animateurs et les gardes se sont ensuite retrouvés autour d'un repas en commun offert par la société.

- Le parcours pêche mis en place par « La Lotte » a été contrôlé et labellisé début juillet 2018 par les membres de l'ARPARA (Association Régionale de Pêche Auvergne Rhône Alpes). Ce parcours a été inauguré le 17 novembre



en présence de nombreuses personnes. Cette cérémonie a été suivie de la visite de la collection d'articles de pêche exposée par « La Lotte ». Cette collection exceptionnelle a été donnée à une association par son créateur M. BIDAULT Henri de Moulins. Plus de 120 personnes ont visité et apprécié cette présentation. Notre concours de pêche annuel a eu lieu cette année comme tous les ans, le samedi suivant le 14 juillet. Il a bénéficié d'une bonne participation. Nous ferons un empoissonnement d'environ 1000 € pour la saison 2018-2019, notamment en gardons et friture. A noter que le gardiennage des lots de pêche sera contrôlé par M. CHALUMEAU qui a reçu l'agrément préfectoral nécessaire. Amis pêcheurs, à vos cartes pour la nouvelle saison.



- Participation financière au Téléthon 2018.

Enfin, les cartes de pêche pour l'année 2019 se feront toujours par internet. Ainsi, à partir du 12 décembre 2018, chaque pêcheur pourra souscrire sa carte de pêche 2019 sur internet en allant sur le site : www.cartedepeche.fr

Pour les pêcheurs non internautes, ils pourront se rapprocher des points internet, à savoir :

Lurcy-Lévis : Office de Tourisme du Pays de Lévis - Bd Gambetta

Franchesse : Madame DESAMAIS Murielle - Multi services - rue des Lanciers

Le Veudre : Mairie les matins - 37 rue de Bourbon

Neure : Mairie les après-midis - 1 place de la Liberté

Pour information, la municipalité a subventionné à hauteur de 3000 € et mis son personnel à disposition pour les travaux préparatoires et d'entretien ainsi que les installations du camping.





La traditionnelle soirée « Tartiflette » du mois de Février n'a pas eu lieu, pour deux raisons évidentes et regrettables : pas de jeunes candidates à l'élection de Miss Le Veudre et un manque de disponibilité de nos bénévoles à cette période de l'année.

Dés lors, **Isabelle Chilarski**, Miss Le Veudre 2017, s'est vue reconduite dans sa fonction d'ambassadrice de notre commune pour l'année 2018.

Les loto/ rifles de Janvier et de juillet ont connu un grand succès, réunissant à chaque fois plus de 150 personnes attirées par des lots de qualité (TV grand écran, bons d'achat, barbecue, poubelles garnies...etc.) A noter que ces deux manifestations, nous permettent, outre la subvention municipale conséquente que nous recevons, d'assurer une **trésorerie saine**.

La soirée « Village en fête » de Juin, organisée depuis trois années, en partenariat avec la chorale « Fa Si La Chanter » et « Les amis des deux rivières », s'est déroulée, une fois encore, dans la **bonne humeur et la convivialité**.

Dans un quotidien qui peut sembler de plus en plus difficile, nous nous accordons sur le fait que de tels moments de partage sont importants et maintiennent « **l'esprit de village** » qui doit rester l'objectif de toutes nos associations.

Comme depuis bien des années, le clou de nos manifestations fut la **fête patronale** du 15 août.

Après plusieurs semaines de préparation, le corso fleuri a pu prendre le départ pour un défilé toujours aussi apprécié du public qui reste **fidèle à ce rendez-vous**.

Joyeusement emmenés par La Chantenoise, et les majorettes de Deux Chaises, les chars fleuris ont parcouru les rues du village pour le bonheur de tous.

Nous remercions très amicalement l'Association des **Sapeurs Pompiers du Veudre** qui nous font le plaisir d'agrémenter joyeusement notre défilé depuis quelques années.

Après le passage incontournable à la fontaine des « fainéants » où le rosé fut encore cette année fort apprécié, la soirée s'est poursuivie par un repas, le **feu d'artifice de la municipalité** et le bal animé par l'orchestre Virlogeux a clôturé cette journée tard dans la nuit.



Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes, qui pour grand nombre d'entre elles n'habitent pas notre commune, pour leur investissement.

Mais à l'aube de 2019, notre Association s'interroge sur son avenir.

En effet, au fil des années, les bénévoles se fatiguent, se font rares, et sans eux, notre Association comme toute association ne peut survivre.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux amoureux de notre village :

Si vous aimez toutes ces manifestations où il fait bon se retrouver entre amis, en famille, entre voisins, venez nous rejoindre pour en assurer le succès.

Que vous soyez jeunes, moins jeunes, que vous ayez un peu ou beaucoup de temps libre, toute forme de bonne volonté, de savoir faire, d'expérience, de connaissance seront les bienvenues.

Troupe Théâtre « Entre cour et jardin »

La troupe de théâtre du Veudre a répété toute l'année pour présenter son nouveau spectacle. Elle s'est produite au Veudre, à Chantenay Saint Imbert, à Saint Pierre-le-Moûtier, et dernièrement à Coulanges-Les-Nevers. Cette troupe amateur a, une fois de plus, déclenché rires et applaudissements du public venu nombreux.

La troupe se réunit tous les mardis à 16h30 à la salle polyvalente du Veudre.

Si vous êtes tenté par l'expérience, vous pouvez venir nous rencontrer.



L'atelier des petits points est toujours actif.

Pour la première fois, nous avons organisé des puces de couturières le 25 mars. C'était une très belle journée pleine de succès. Nous pouvons renouveler cette expérience.

Notre exposition annuelle du 2^{ème} dimanche de septembre a connu son succès habituel.

Le marché de Noël a permis de découvrir de nouvelles activités locales. Les visiteurs et les exposants sont repartis assez satisfaits de leur journée.

Pour tous renseignements s'adresser à la présidente Géraldine Chilarski au 07 72 37 92 86, ou

venez nous retrouver à la salle des associations (à côté de la mairie) les mardis entre 17h30 et 19h.



**Projets 2019 : - Puces des couturières : Dimanche 24 mars (3^{ème} dimanche de mars)
- Journée de l'Aiguille : Dimanche 8 septembre (2^{ème} dimanche de septembre)**

OXYGÈNE

Le Club de Gym OXYGÈNE vous accueille chaque mercredi de 19 h à 20 h à la salle polyvalente du Veudre pour de la gym d'entretien, du renforcement musculaire, step, haltères, rubberfit, gliding. Certaines séances se déroulent en extérieur comme au stade du Veudre ou au plan d'eau de Lurcy-Lévis en profitant des équipements existants : parcours de santé, machines de renforcement musculaire. Au mois de juin la saison sportive s'est terminée à Château sur Allier : au programme petite marche au bord de l'Allier, séance d'étirements. Puis le club a organisé son assemblée générale sur la toue cabanée de la Chavanée et un apéro dînatoire a clôturé cette sympathique soirée.



Cette nouvelle saison 2018-2019 a débuté en septembre avec vingt-deux adhérents, les cours sont mixtes et dispensés par Vé de Brabander.

OXYGÈNE a participé au Téléthon en organisant une course de brouettes décorées ; une douzaine de concurrents se sont retrouvés dans la bonne humeur sur ce petit parcours avec obstacles permettant ainsi de récolter quelques dons.

Nouveautés 2019 : le club a signé une convention avec le centre de cure thermale de Bourbon l'Archambault permettant ainsi aux adhérents et adhérentes de profiter de remises et d'offres promotionnelles. Cette année 2019 marquera aussi les 10 ans du Club. Nous réfléchissons à la manière de fêter cet évènement comme il se doit.

Venez nombreux nous rejoindre, nous vous attendons.

Composition du bureau : Présidente : Maryline Secrétin - Vice Présidente : Françoise Guillaumin
Secrétaire : Jocelyne Masseret - Trésorière : Gisèle Sellot





La 1ère édition de la Rando Veurdroise pour le Don d'Organes du 17 juin 2018, organisée par l'association Trans-Forme avec l'aide de la municipalité, a rassemblé près de 115 marcheurs sur les trois circuits 6, 12 et 18 km. Les participants ont apprécié l'organisation de cette manifestation, la qualité des parcours et la bonne ambiance familiale. Sans oublier une météo idéale pour marcher.

La salle polyvalente, prêtée par la municipalité, a permis de bénéficier d'un lieu adapté pour les inscriptions ainsi que pour la collation offerte aux marcheurs. Le stand Trans-Forme a accueilli des personnes qui s'interrogeaient sur la réussite de la greffe et sur le don d'organes ; des informations et de la documentation ont permis de répondre à leurs interrogations.

Un grand merci à tous les bénévoles et à la municipalité qui se sont activés pour la réussite de la Rando.

La 2ème édition du 16 juin 2019 proposera les trois circuits avec les mêmes distances.

Compte tenu de l'expérience de 2018 où les randonneurs marchaient à des allures très différentes, il sera proposé en 2019 deux allures par circuit : allure rapide, allure normale.

A bientôt sur les chemins.





Une saison de plus en moins, et nous constatons que Canoë en Terre d'Allier accueille de plus en plus de monde au fil des années. Nous en sommes plus que satisfaits.

Le niveau d'eau bas de l'été dernier n'a pas gêné la navigation, le courant creuse toujours un chenal où le canoë peut passer. Au contraire, cela est pour nous plutôt rassurant en terme de sécurité.

Le Veurdre est une étape indispensable dans le val d'Allier à tous les navigateurs qui partent en itinérance. C'est le seul point de ravitaillement depuis Moulins (03) jusqu'à Fourchambault (58).

Tous ceux qui naviguent le val d'Allier connaissent Le Veurdre.

L'activité est en hausse, avec quasiment 2500 personnes accueillies sur l'ensemble de la saison.

Parmi les pratiquants nous retrouvons bien sûr des habitués Hollandais, Belges, Suisses, Allemands, entre autres..., des citadins de Paris, Nantes, Lyon, Rennes, Clermont etc.. mais aussi des étrangers de Saint Parize le Châtel, de Langeron, Mornay, ou Chantenay.. La plupart sont des habitués, et ils sont de plus en plus nombreux.

Vous l'avez compris, l'activité canoë est en développement, et de plus en plus de particuliers viennent profiter de la rivière. Tant mieux pour les commerces et les hébergements. Mais nous sommes vigilants quant à la sur-fréquentation, en tous cas les 'mauvaises pratiques' qui pourraient nuire à l'équilibre précaire de la faune et de la flore qui fait que notre rivière est si belle.

En chiffres 2018 c'est :

- ♦ 92 ans, le record d'âge pour une navigatrice
- ♦ 3 champions de France,
- ♦ 1 champion du monde de canoë accueilli pour des navigations à partir du Veurdre
- ♦ 3 jours pour faire 15km,
- ♦ 2 canoës coincés dans les branches
- ♦ 0 comme le nombre de fois où la trousse de 1er secours a servi
- ♦ 1 chien (qui ne faisait pas de canoë) coincé dans les branches et secouru

L'activité continue. Alors comme chaque année, je vous invite l'été prochain pour de nouvelles aventures en terre d'Allier.





Avec cette cinquième édition, la Petite Vadrouille proposait à ses participants de découvrir une fois encore les environs du Veudre, tant dans notre département de l'Allier que dans ceux de la Nièvre et du Cher. Mais, bien qu'il n'ait pas été officiellement annoncé, le but de cette promenade d'automne était aussi de rallier un certain nombre de châteaux de la région avec, dans l'ordre, le château de Meauce, le château de Villars à Saint-Parize-Le-Châtel, le donjon de Jouy à Sancoins, le château de Bannegon, le château de Sagonne et, enfin, le château de Villars à Villeneuve-sur-Allier. Voilà qui constituait déjà un beau programme. Mais celui-ci était en plus traditionnellement agrémenté de petites routes à travers le Bocage Bourbonnais et, le samedi et le dimanche matin, de tronçons historiques de la fameuse Nationale 7.

Samedi, la journée a commencé avec l'exposition des vieilles 2 CV sur la place des Mariniers en début de matinée, le temps d'un petit-déjeuner, toujours convivial, offert et servi par l'équipe municipale. Cette année, le tracé longeait toujours l'Allier en direction de Nevers, mais, pour la première fois, les Petites Citroën ont emprunté la rive droite pour atteindre Meauce et son château. Là, les équipages ont fait une halte très sympathique, accueillis par les maîtres des lieux, Séverine et Cédric Mignon. Ceux-ci ont d'ailleurs invité tout le monde à revenir en 2019 pour une visite complète des lieux et de leur chantier de restauration. L'après-midi, les 2 CV ont pris la direction de Sancoins et traversé le canal du Berry, puis elles sont allées se dégourdir les roues sur les petites routes de campagne avant de conclure cette journée magnifiquement ensoleillée à la salle municipale. Là, les Deuchistes ont pu déguster la Bière du Loup servie par notre ami le brasseur Matthieu Goemaere. Ils se sont ensuite attablés autour d'un copieux dîner préparé par la MFR de Limoise. Au menu, pâté aux pommes de terre, ragoût à la bouronnaise, fromages de pays et tarte Tatin !

Dimanche, après une courte averse en tout début de matinée, les 2 CV ont repris la Nationale 7 en direction de Moulins puis sont retournées au Veudre par le Bocage Bourbonnais. Merci encore aux sociétés 2 CV-Méhari Club Cassis, Belles Anciennes, Envergure et Piscines Cépée Concept qui, une fois de plus, ont apporté tout leur soutien à cette promenade d'automne.

Les 2 CV de Cocagne



CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DE LE VEURDRE

Pour l'année 2018, nous avons effectué plusieurs interventions en incendies, secours à personnes, accidents de la circulation et interventions diverses. Interventions stables par rapport à l'année 2017, mais toujours en augmentation dans les secteurs extérieurs avec beaucoup de feux d'espaces naturels suite aux fortes chaleurs. Les sapeurs-pompiers ont effectué différents stages en tant que stagiaires et formateurs. Il y a eu une forte implication des pompiers dans les différentes manifestations commémoratives et sportives avec de beaux résultats.

Avancements de grades :

Caporal-chef Alain BONGARD nommé Sergent honoraire le 1^{er} Janvier suite à son départ en retraite après 35 années de services.

Adjudant-chef Stéphane MENCONI nommé Lieutenant le 1^{er} février.

Caporal Fanny LANCELOT nommé Sergent le 1^{er} février.

Sergent-chef Romain MATHONAT nommé Adjudant le 1^{er} juillet.

Stages :

Sergent Antoine BONNAMY a obtenu le stage Nautonier.

Sergent Sébastien CHEVIGNY a obtenu le stage d'Equipier Feux de Forêt.

Sergent Fanny LANCELOT a obtenu le stage de Chef d'Agrès 1 Equipe Incendie.

Caporal Raphaël CHILARSKI a obtenu le stage Nautonier.

Sapeur 1^{ère} classe Jordan METENIER a obtenu le stage d'Equipier Feux de Forêt.

Sapeur 1^{ère} classe Thibaud GIRON a obtenu le stage d'Equipier Feux de Forêt.

Sapeur 2^{ème} classe Maëva DESCLOUX a obtenu le stage d'Equipier Opérations diverses et Incendie.

Le Centre de Première Intervention de Le Veudre est composé de 15 sapeurs-pompiers.

- **Chef de Centre** : Lieutenant Stéphane MENCONI.
- **Adjoint au Chef de Centre** : Adjudant Julien LANCELOT.
- **Personnel** :
 - Adjudant* : Romain MATHONAT.
 - Sergents* : Antoine BONNAMY, Sébastien CHEVIGNY, Fanny LANCELOT.
 - Caporaux-chefs* : David METENIER, Ludovic MORIN, Charlotte LIMBERT.
 - Caporal* : Raphaël CHILARSKI.
 - Sapeurs 1^{ère} classe* : Jérémy CHILARSKI, Jordan METENIER, Thibaud GIRON.
 - Sapeur 2^{ème} classe* : Maëva DESCLOUX.
- **Médecin-Capitaine** : Sylvie BETHUNE-GIODA.



**Médaille services exceptionnels au
Sergent honoraire Alain BONGARD**

Après une année 2017 exceptionnelle et forte du prix national de l'ordre national du mérite, la section des jeunes sapeurs-pompiers compte chaque année de plus en plus de jeunes atteignant 36 pour la rentrée 2017/2018. 6 Jeunes ont obtenu leur brevet lors de cette année. Et pour la première fois un jeune de la section du Veurdre, Damien BERGER, termine à la 1^{ère} place du classement du Brevet 2018, le prix de la meilleure section nous fut décerné. Après Niort en 2012, Verdun en 2016, 10 jeunes ont représenté le département au rassemblement technique national (concours de manœuvres) avec une 71^{ème} place sur 120 équipes participantes. Ce week-end a été également l'occasion d'accueillir la section de Garneran (Ain) avec laquelle nous entretenons des échanges depuis 2 ans. Nous sommes également présents sur toutes les épreuves sportives départementales avec de nombreux podiums lors du cross départemental à Montluçon, tout comme pour le challenge de la qualité à Dompierre/Besbre, mais aussi lors des cérémonies, des défilés ou encore les expositions.

JSP Diplômés du Brevet en 2018 : Damien BERGER, James COOMS-HUMPHREYS, Victor CORNILLIE, Ombelyne DESCHAMPS, Anaïs RAVET, Lucie SCHOONBAERT.

Responsable de section : Adjudant Cédric GEORGET

Trésorier : Adjudant Julien LANCELOT

Secrétaire : Caporal-chef Charlotte LIMBERT

Pour tous renseignements, contacter le 06-77-74-70-40

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Les jeunes sapeurs pompiers du veurdre



jsp le veurdre



Brevet 2018



JSP 2018



Rassemblement Technique National à Bourges



Récompenses JSP 2017 –2018



Prix national ONM



Trophée Départemental ONM 27



Trophée de la meilleure section du brevet 2018



Diplôme d'honneur meilleure section du brevet 2018

L'Association des Sapeurs-Pompiers, en profite pour remercier toutes les personnes qui ont chaleureusement accueilli les sapeurs-pompiers lors de leur passage pour offrir le calendrier et ceux qui ont participé au dîner dansant. Sans cela, nous ne pourrions pas organiser notre Sainte-Barbe et l'arbre de Noël. Les Sapeurs-pompiers ont participé à la construction d'un char fleuri pour la fête du 15 août avec un franc succès. Un dîner dansant aura lieu le **Samedi 27 avril 2019** à la salle polyvalente du Veurdre.



Le bureau de l'association se compose de la façon suivante avant son assemblée générale de 2019 :

Président d'honneur : Jean-Yves HERVE
Président : Antoine BONNAMY **Vice-président : Ludovic MORIN**
Secrétaire : Maëva DESCLOUX **Secrétaire adjoint : Raphaël CHILARSKI**
Trésorier : Charlotte LIMBERT **Trésorier adjoint : Sébastien CHEVIGNY**
Membres : tous les sapeurs-pompiers actifs adhérents, de droit, d'honneur et retraités.



Des formations aux gestes de premiers secours sont organisées régulièrement sur votre secteur.

Si vous êtes intéressés pour cet apprentissage,

contacter l'U.D.S.P.03 au 04-70-35-54-79 ou l'Adjudant Romain MATHONAT au 06-99-40-18-85

Vous aussi devenez Sapeur-pompier.

Appeler le 04-70-66-44-41 les samedis matins ou le 04-70-35-80-00.

Nous avons besoin de vous, comme vous avez besoin de nous.

LES COMPAGNONS DE ST HIPPOLYTE

L'idée était en gestation depuis longtemps. Enfin, notre association a vu le jour !

Pourquoi l'avoir appelée « Les Compagnons de St Hippolyte » ?

Compagnons en rapport avec les ouvriers (apprentis et autres) qui faisaient, et font encore pour certains, leur « Tour de France » afin de parfaire leur apprentissage, approfondir leurs connaissances et apporter à leur manière leur contribution à la construction de nombreux ouvrages d'art.

St Hippolyte car il est le patron de notre commune (fête le 13 août) et celui des chevaux (référence à notre Foire aux mesles).

Notre association se compose à ce jour de 24 membres. La cotisation est de 10 euros pour l'année.

Nos projets immédiats : un rajeunissement et un fleurissement de la bascule communale au carrefour de la rue Barbatte et de la rue Tour des murs et la remise en état de la fontaine St Hippolyte (ancien lavoir) à l'entrée du village côté du pont.

Composition du bureau :

Président : M. Mathonat Romain

Secrétaire : Mme Mercier Renée

Trésorière : Mme Brossier Martine

Pour tout renseignement, contacter le président au : **06 99 40 18 85**

Nous vous souhaitons une très bonne année 2019.



Notre Comité continue son chemin en organisant nos cérémonies et en participant à l'extérieur dans les communes environnantes.

Pour le 8 mai et le 11 novembre nous sommes aux côtés des Anciens Combattants. Pour le 18 juin, la cérémonie à la stèle étant sous notre responsabilité avec la municipalité, cette année en plus de nos fidèles comme Madeleine BODEZ secrétaire générale départementale du Souvenir Français et M.CATRY des Sapeurs Pompiers de Montluçon, Bernadette GAUTHIER présidente du Comité de Gannay sur Loire et son jeune porte-drapeau s'étaient joints à nous. Le 23 juin nous avons eu l'honneur de recevoir Mme Pascale AUGIAT, petite fille du Capitaine BASTIANI, accompagnée de son mari. Ce fut un moment très émouvant pour elle et nous-mêmes. Elle a tenu à connaître l'histoire locale de cette bataille. Nous lui avons remis certains documents qu'elle ne connaissait pas et bien sûr, nous sommes allés au Carré Militaire sur la tombe de son grand-père.



Le 8 juillet nous avons reçu un groupe de jeunes cyclotouristes de 11 à 17 ans qui faisaient le parcours de la ligne de démarcation. Monsieur le Maire était là pour les accueillir, les emmener vers le lieu de la bataille et la plaque marquant la ligne de démarcation tout en commentant les faits. De retour vers la stèle, M. Métais, leur responsable, leur a fait respecter une minute de silence puis chanter La Marseillaise. Ils firent de même au Carré Militaire. Ils ont campé au terrain de camping et nous leur avons fait déguster un repas bourbonnais.

Cette année pour le 11 novembre, notre directeur d'école Sylvain CAVAU a fait travailler les enfants sur cette guerre 14-18 ; ils ont composé un poème qui a été lu au Carré Militaire et chanté La Marseillaise . Merci à eux pour ce moment de reconnaissance et de mémoire.

Notre association « Le Souvenir Français » est ouvert à tous sans limite d'âge, c'est un beau geste d'y adhérer pour ne pas oublier.



La section de l'A.G.M.G. de Le Veudre a été créée en 1922 par Monsieur Jean GONDOUX. Il la dirige jusqu'en 1968 soit 46 ans.

Agé de 32 ans, j'étais le 1er ancien combattant d'Afrique du Nord à adhérer à l'Association Générale des Mutilés de Guerre. A la réunion annuelle de 1968, Monsieur GONDOUX a demandé à l'assistance que je lui succède. Avec nos Grands-Pères de 14-18 et nos Pères de 39-45, nous les A.F.N., nous avons toujours honoré les manifestations patriotiques et accompagner nos défunts avec notre drapeau de 1968 à cette année, 50 ans se sont écoulées.

J'espère que la section, avec les quelques membres que nous sommes, respectera les traditions que nous avons reçues en héritage.

Je suis un ancien combattant adhérent à la section de l'A.G.M.G. de notre commune mais je quitte la présidence au 31 décembre 2018.

Je joins une photo de l'assemblée générale de 1969, prise dans l'ancienne salle des fêtes, une baraque en bois de chantier de jeunesse durant la guerre de 39-45.

A vous tous, nos meilleurs vœux pour 2019.

Pour la section, René BOUGNOT



Rang du haut de gauche à droite : Gilbert Maggia, René Bougnot, Pierre Papier, Albert Imbert, ?, Maurice Thomas, ?, Eugène Clostre, ?
Rang du bas : Gilbert Margeat, André Quéant, André Jung, Joseph Duvivier, René Hurteaud, Ferdinand Bayart, Alexandre Bringault



**DISCOURS ÉCRIT ET LU PAR LES ÉLÈVES DE CM DU VEURDRE
LORS DE LA CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE 2018
(POUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE)**

*La bataille de la Marne
Le cimetière de Verdun
La boucherie de la bataille de France
Plus jamais ça !*

*Les tanks, les avions, les sous-marins
Les mitraillettes, les baïonnettes,
La Grosse Bertha et les gaz
Plus jamais ça !*

*Les Poilus qui cohabitent avec les totos
Boueux, crasseux dans leurs godillots
La tambouille froide dans les tranchées
Plus jamais ça !*

*Des gorges tranchées, des gueules cassées
Des villes détruites, dévastées, abandonnées
Plus de 10 millions de morts
Plus jamais ça !*

*Et au lieu de cela
On vous propose l'amitié, la fraternité
L'égalité et la liberté
Et surtout ne jamais recommencer*

*Plus de Poilus, de Teutons, de Tommies
Seulement de vieux amis
Plus de haine
comme le souhaitait la SDN*

*La guerre c'était horrible
Mais la paix, nous on la veut, et c'est possible
Merci pour ce sacrifice
On ne vous oubliera pas
Car on ne veut plus jamais revivre cela*

*Et si papy avait été de ceux-là
Nous ne serions sans doute pas là
1 mort c'est déjà trop
Alors pour 10 millions je n'ai plus de mots*

*En conclusion nous ne voulons plus de ces horreurs
Mais seulement trouver la clé du bonheur.*



Lors de la cérémonie, les élèves voulaient également rendre un hommage aux soldats du Veurdre.
Informations recueillies dans les archives départementales de l'Allier et dans le registre des décès de la commune.

Aucun mariage en 1914 au Veurdre ; 39 cités ci-dessous pour 37 inscrits sur le monument (sur 74 partis à la guerre).

AUFEVRE Gilbert, mort pour la France en 1918
AUGENDRE Hippolyte, mort pour la France le 20 juillet 1918 à Pernaut (dans l'Aisne), à l'âge de 27 ans
BÉCHU Alexandre, employé de bureau, mort pour la France en 1915 à l'âge de 31 ans
BLANQUET François, mort pour la France en 1916 à Damloup (dans la Meuse) suite à une blessure d'obus, à l'âge de 36 ans
BOUGNOT Claude, mort pour la France en 1917
BOUSSET Fernand (Germain), mort pour la France le 8 mars 1916 sur le champ de bataille au Fort de Douaumont (dans la Meuse) à l'âge de 23 ans
BOUTRY Joseph, mort pour la France en 1914
BOUVIAU Anet, ouvrier menuisier, mort pour la France le 25 juin 1915 à Labourse (Pas-de-Calais), à l'âge de 27 ans
BUISSONNIER Antoine, mort pour la France le 8 janvier 1916 en Alsace, à l'âge de 34 ans
BURTIN Gustave, mort pour la France le 24 avril 1917 à Mont Notre Dame (dans l'Aisne) suite de ses blessures de guerre, à l'âge de 33 ans
CHABOT Jean, mort pour la France en 1915
CHAMIGNON Pierre-Eugène, mort pour la France le 25 septembre 1915 à Agny (Pas de Calais) à l'âge de 28 ans
CHARDONNET André, mort pour la France en 1915
CHOUGNY Louis, mort pour la France, tué par balle le 26 octobre 1918 à l'âge de 22 ans (16 jours avant l'Armistice)
CLOS Jean, cultivateur, mort pour la France en 1918, à l'âge de 40 ans
COSSON Adolphe, mort pour la France en 1918
DAGOURET Antoine, mort pour la France en 1918
DAGOURET Jean-Marie, cultivateur, mort pour la France en 1916, à l'âge de 32 ans
DAUMIN François, charcutier, mort pour la France en 1918, à l'âge de 38 ans
DUPONT Jean, mort pour la France en 1915
François DURET, mort pour la France en 1914
GÉDET Léon, mort pour la France en 1918
GLAUD André, mort pour la France le 26 juin 1915 à Bruay (Pas de Calais) des suites de ses blessures à l'âge de 21 ans
GODIGNON Henri-Félix, mort pour la France le 27 septembre 1915 à Sapigneul (dans l'Aisne) à l'âge de 26 ans
GONDOUX Louis, mort pour la France en 1918
GUILLAUMIN Henri, mort le 15 mars 1916 (en convalescence au Veurdre à la suite de ses blessures) à l'âge de 30 ans
MADET Pierre, domestique, mort pour la France à la suite de ses blessures en 1914 à Sailly à l'âge de 30 ans
MELIN Claude, mort pour la France le 25 avril 1918 en Belgique
NIGAUD Jean-Baptiste, mort pour la France le 6 avril 1916 dans les tranchées de Chasseny (dans l'Aisne) à l'âge de 38 ans
PARODAT François, mort pour la France en 1915
PERIOT Marcel (Alfred Henri-Emile), mort pour la France, à Vaux Chapitre (dans la Meuse) le 5 août 1916, à l'âge de 24 ans
PERONNEAU Louis Marcel, mort pour la France le 12 septembre 1916 à Cléry (dans la Somme), à l'âge de 23 ans
PETITJEAN Eugène, mort pour la France le 6 avril 1916 à Récourt (dans la Meuse) à l'âge de 35 ans
ROUSSAT Charles, mort pour la France le 17 avril 1917 à Montigny sur Vesle à l'âge de 21 ans
SOPHIZET Louis, mort pour la France le 26 juin 1915 à l'âge de 18 ans
SOPHIZET Philippe, mort pour la France à Margny le 2 avril 1915 à l'âge de 21 ans
SPIELMANN Marcel, mort pour la France le 7 juin 1916 sur le champ de bataille, à l'âge de 22 ans
THÉVENIN Louis (Antoine) charpentier, mort à Tahure (Marne) le 27 septembre 1915 à l'âge de 29 ans
THIVOL Frédéric, mort pour la France en 1915

ET SANS OUBLIER TOUS CEUX QUI SONT REVENUS DE CETTE GRANDE GUERRE, BLESSÉS,
MUTILÉS OU POUR QUI LA RÉINSERTION FUT TRÈS DIFFICILE.
MERCI À EUX POUR CE SACRIFICE ! NOUS NE LES OUBLIERONS PAS.

1914

BOUTRY JOSEPH
MADET PIERRE
DURET FRANÇOIS

1915

PARODAT FRANÇOIS
BOUVIAU ANNET
SOPHIZET PHILIPPE
CHABOT JEAN
THIVOL FRÉDÉRIC
BÉCHU ALEXANDRE
SOPHIZET LOUIS
GLAUD ANDRÉ
CHARDONNET ANDRÉ
THÉVENIN LOUIS
DUPONT JEAN
CHAMIGNON PIERRE

1916

NIGAUD JEAN-BAPTISTE
BOUSSET FERNAND
GUILLAUMIN HENRI
PETITJEAN EUGÈNE
SPIELMANN MARCEL
BLANQUET FRANÇOIS
PÉRIOT MARCEL
PÉRONNEAU MARCEL

1917

ROUSSAT CHARLES
DAGOURET JEAN MARIE
BOUGNOT CLAUDE
BURTIN GUSTAVE

AUX
ENFANTS
DU
MEURDR
MORTS
POUR
LA
FRANCE

1918

MELIN CLAUDE
AUFÈVRE GILBERT
GONDOUX LOUIS
COSSON ADOLPHE
AUGENDRE HIPPOLYTE
DAUMIN FRANÇOIS
GÉDET LÉON
CHOUGNY LOUIS
GLOS JEAN
Maroc 1913
DAGOURET ANTOINE

DUPONT PIERRE
RIVES CHRISTIAN

—
Gloire
à
notre FRANCE ÉTERNELLE !
Gloire
à ceux
qui sont morts pour ELLE !
—

CHARROLAIS CAMILLE
VERDIN PAUL

HOMMAGE AU DERNIER CARRÉ DE LA GUERRE 14-18

(Lu par Monsieur BOUGNOT et Monsieur CAVAU)

Ils ont dans leurs yeux délavés gardé le bleu horizon de leur jeunesse,
La poitrine bardée de médailles comme témoignage de leurs prouesses ;
Pareils aux trois courageux mousquetaires,
Ils sont les quatre survivants de cette guerre
A qui le temps fuyant n'arrive pas à effacer dans leurs cœurs
Tout ce sang versé, toutes ces horreurs et tous ces malheurs.

GLOIRE A VOUS SOLDATS DE TOUS RANGS !

Dans leurs yeux délavés par la vieillesse ils ont gardé les images
Des tranchées, des champs de batailles, des morts et des carnages.
Le son des clairons, dans leurs oreilles, résonne encore
En d'interminables et émouvantes sonneries aux morts :
Trompettes de cuivre étincelantes,
Trompettes de cuivre lancinantes.

GLOIRE A VOUS SOLDATS DE TOUS RANGS !

Dans ses yeux, délavés par les larmes, qui ne voient presque plus
Brille encore le souvenir de ce copain d'un soir, au combat, abattu ;
Il était athé et pourtant il priait désespérément.
Il lui avait parlé de sa femme très longuement,
De sa fille et de son fils récemment né
Qu'il n'avait encore ni vu ni embrassé.

GLOIRE A VOUS SOLDATS DE TOUS RANGS !

Aujourd'hui, ils sont toujours là, aveugles, avec leurs yeux délavés,
Bravant la Camarde avec courage comme les poilus du dernier carré.
Que demain, dans l'au-delà, ils rejoindront
Suivis des survivants : glorieux compagnons.
Ils s'endormiront dans la fraîcheur d'un soir d'hiver pour l'éternité.

GLOIRE A VOUS SOLDATS DE TOUS RANGS !

Dors soldat de la grande guerre, rejoins tes frères partis en pleine jeunesse,
A cet instant précis nous pensons si fort à toi qu'immense est notre tristesse.
Que votre souvenir se perpétue jusqu'à la fin des temps !
Que vos sacrifices ne soient pas oubliés de vos enfants !
Nos yeux embués par nos larmes traduisent notre douleur,
Du fond de vos tombeaux soyez assurés d'être dans nos cœurs.



**Dormez en paix Simples Soldats, Sous-Officiers, Officiers, Généraux
Ou Simples Quidams fusillés pour l'exemple. Vous êtes tous des Héros !**



L'association créée en 2016, affiliée à la Fédération Nationale Honneur et Patrie France a pour but de rendre hommage aux militaires, forces de l'ordre, sapeurs-pompiers, douaniers, surveillants pénitentiaires, sécurité civile. Ces femmes et ces hommes, travaillant le plus souvent dans l'ombre pour défendre et protéger nos concitoyens, n'ont pas souvent la reconnaissance de leurs métiers. Nous nous devons de soutenir ses personnels qui font honneur à notre drapeau et à la nation. L'Association Départementale Honneur et Patrie de l'Allier s'engage à représenter toutes ces femmes et tous ces hommes d'honneur lors des cérémonies officielles avec son drapeau HONNEUR ET PATRIE. Entretenir le culte du souvenir, et la mémoire historique. Organiser ou participer aux cérémonies patriotiques. Défendre les intérêts sociaux et moraux des membres. D'une manière générale, encourager toutes démarches visant à entretenir le devoir de mémoire, l'esprit patriotique et civique.

Qui peut adhérer : Tout patriote et citoyen ou être ou avoir été dans : Les Sapeurs-pompiers, Les Forces de l'ordre (gendarmerie, police nationale ou municipale), L'Administration pénitentiaire, Les Militaires (terre, mer, air), Les Douaniers, La Sécurité Civile.

Pour l'année 2018, l'association a participé aux cérémonies du D-Day en Normandie avec les différentes associations Honneur et Patrie de France avec des images qui resteront dans les mémoires. L'association est de nouveau invitée pour l'année prochaine. Monsieur René BOUGNOT, porte-drapeau de l'Association Départementale Honneur et Patrie de l'Allier s'est vu remettre par Monsieur Ghislain Collas de Chatelperron, Maire du Veudre, l'insigne et le diplôme d'honneur de porte-drapeau lors de la cérémonie du pont du Veudre le samedi 23 juin 2018. Monsieur René BOUGNOT s'est toujours investi dans le monde patriotique. Ancien combattant d'Algérie, il s'engage dans l'association locale des anciens combattants en 1968 dont il est encore le président. A la création de l'Association Départementale Honneur et Patrie de l'Allier, il devient le porte-drapeau avec un engagement tout le long de l'année en participant à de nombreuses cérémonies. Il a à cœur de faire partager aux jeunes générations son expérience et démontrer son attachement à la vie associative et citoyenne.

Président d'honneur et porte drapeau titulaire : Monsieur BOUGNOT René

Président : Monsieur LANCELOT Julien

Vice-Président : Monsieur DESFORGES Guillaume

Secrétaire : Madame LANCELOT Fanny

Trésorier : Monsieur CHILARSKI Raphaël

Trésorier-Adjoint et porte drapeau suppléant : Monsieur LAROCHE Renaud



Plus de deux cents personnes sont venues soutenir le Téléthon pendant ces deux journées des 30 novembre et 1er décembre. Ce sont les enfants de l'école qui ont débuté le vendredi matin en passant vaillamment tous les obstacles de la course du muscle suivis l'après-midi par les amateurs de belote dont tous les lots étaient offerts par les commerçants de notre commune ainsi que différents donateurs. La soirée s'est terminée par un petit repas et une saynète « Le Diner de Sophie » jouée par Colette et Dominique accompagnée de forts éclats de rires.



Le samedi, c'était la traditionnelle choucroute animée au dessert par Romain à la vielle et pour digérer une course de brouettes en binôme, sur un parcours avec obstacles et labyrinthe, organisée par l'association Oxygène toujours pleine d'idées.

Un stand de vente d'objets Téléthon, de décorations florales de Noël, de différentes loteries était également installé. Les lots de ces grilles ou jeux étaient offerts par des personnes anonymes ou des artistes fidèles comme Jean-Marc Chapelet et Robert Avignon, l'association des Petits Points.

Notre commune va donc donner à l'association AFM Téléthon la somme de 2731,52 €.

Merci à tous de votre générosité malgré toutes les difficultés de la vie, c'est un geste utile pour une maladie qui peut frapper à la porte de n'importe quelle famille et rendre une vie difficile.

Bonne fête de Noël à tous et Bonne Année 2019



Grâce à sa situation sur un terrain herbeux et ombragé, à proximité de la rivière Bieudre et des commerces, le camping a été très prisé cette année. Martine a contribué à le rendre dynamique, grâce à sa présence efficace et sa bonne humeur permanente. 683 arrivées, un record.

Il est évident que des améliorations sont à apporter au niveau des sanitaires. Quelques travaux seront effectués début 2019, avant son ouverture.

LE GÎTE

Le Gîte des pèlerins sur le chemin de Compostelle, rue des Orfèvres a ravi les 193 marcheurs qui s'y sont arrêtés d'avril à octobre.

Leurs témoignages déposés sur le livre d'or montrent leur bonheur de trouver cette qualité d'hébergement et d'accueil. Martine n'a pas ménagé sa peine tout l'été !

LE PARCOURS DE PÊCHE

Un parcours de pêche familial agréé par la fédération nationale des pêcheurs et subventionné pour une partie par la commune va donner un attrait supplémentaire au Veurdre.

PÉPIT

Enfin « PÉPIT » saison 1 lancé par le CAUE de l'Allier dans 18 communes du département, dont Le Veurdre, a permis à environ 250 personnes de découvrir en 2018 la patrimoine du village à travers cette chasse au trésor ! Ce jeu est présent toute l'année. N'hésitez pas à télécharger son application. Vous serez peut-être surpris de découvrir la richesse de votre village et la cache du trésor réalisée par Fabrice Sellot.



AS Auger

Entreprise familiale depuis plus de 44 ans. Nous sommes des professionnels qualifiés à votre service et à vos côtés

7j/7
24h/24

AMBULANCES - VSL



Transports médicalisés
Ambulances - allongées
VSL - assis



TAXI

Transports privés - médicalisés
Aéroport - Rendez-vous
...

POMPES FUNÈBRES



Organisation complète d'obsèques
Accompagnement et soutien
aux familles



MARBRERIE

Tous travaux de cimetière
DEVIS GRATUIT
Vaste choix de monuments
funéraires - adaptés à votre budget

MAISON FUNÉRAIRE



Accessible 7j/7 et 24h/24
Recueillement en
toute quiétude



CONTRAT PRÉVOYANCE

Vos dispositions pour l'avenir
Préparer - Rassurer
Soulager vos proches

*N'hésitez
pas à nous
demander conseil*

Lurcy-Levis (03) - Sancoins (18) - St-Pierre-le-Moûtier (58)

04 70 67 80 34

La commission des maisons fleuries a procédé à la remise des prix le samedi 17 novembre 2018.

Chaque concurrent a reçu une plante et un prix en fonction de son classement :

MAISON INDIVIDUELLE AVEC JARDIN

1^{er} prix : Monsieur MATHONAT Romain

2^{ème} prix : Madame BOLLARD Isabelle
Madame GONDOUX Andrée
Madame MASSERET Claudette

MAISON INDIVIDUELLE SANS JARDIN

1^{er} prix : Madame CAVORET Marie

COMMERCE

Madame BERTRAND Nathalie

Remerciements également pour leur participation à Mesdames BERTRAND Danièle, GERARD Patricia, GIRAUD Nicole, HENRIQUE Marie-Thérèse et Monsieur KERDONEUFF René.



CONCOURS PHOTOS

Le 17 novembre, les gagnants du troisième concours photos avec pour thème "l'eau dans le patrimoine du Veurdre" ont reçu leurs récompenses :

- le prix du public a été attribué à Bernadette POURRIER
- le prix des élus a été attribué à Daniel GALOIS
- le prix spécial enfant a été attribué à Quentin BERTRAND

Un grand merci à tous ceux qui se sont impliqués pour organiser, photographier ou voter.

Le thème de l'année 2019 est : **« lever ou coucher de soleil sur le Veurdre ».**

2 prix seront attribués : prix du public et prix des élus.

Le règlement est disponible en Mairie.

Les photos seront à déposer avant le 15 octobre 2019.



Voici quelques projets auxquels les élèves ont participé en fin d'année dernière (année scolaire 2017-2018):

*Voyage scolaire de 3 jours à Paris pour les CM (avec visite du Sénat, montée de la Tour Eiffel, participation à la cérémonie du ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe, visite guidée du musée d'Orsay, Montée de la butte Montmartre et visite du Sacré-Coeur, visite de la Cathédrale Notre-Dame, Visite avec activités à la Cité des Sciences et de l'Industrie de La Villette le tout avec prise du train, du métro et du batobus : un vrai régal pour les élèves. Encore merci à tous ceux qui ont contribué à ce beau séjour (et notamment les mairies).



*Sortie USEP en forêt et à Bourbon pour la classe de maternelle

*Sortie au château d'Ainay-le-Vieil pour la maternelle (avec les copains de Pouzy)

*Sortie à « Graines de mai » pour la maternelle à Yzeure

*Ecriture d'un livre de poésie avec tous les élèves du REP (du collège de Lurcy + 9 écoles primaires) édité et offert à plus de 500 personnes dont les élèves.

*Ecriture d'un « livre dont vous êtes le héros » par les CM édité et offert aux élèves

*Accueil d'un auteur de bande dessinée (Frédéric Maupomé)

*Soirée théâtre : représentation des CM « Antoine Chalumeau ne répond plus » pour les parents

*Dictionnaire pour les CM2 offert par la municipalité. Il est prévu désormais de les offrir à tous les CM2 (des 3 communes) lors de la fête de fin d'année.

*Sortie pêche avec Noël en juillet car l'association « la Lotte » et la fédération sont particulièrement généreuses avec les enfants. Merci à eux !

A souligner encore une belle fête de fin d'année dans la cour de Pouzy avec la participation massive des parents (merci à tous)

En cette rentrée 2018, l'école connaît quelques changements :

*M. Cavau revient à temps plein dans sa classe. Mme Boutin reste en maternelle, toujours assistée de son ATSEM, Mme Tissier.

Après le départ de Pauline, l'école bénéficie à nouveau d'un service civique en la personne de Mlle GENEST Estelle qui accompagnera essentiellement la maternelle.

L'école accueille cette année 43 élèves ; 25 en maternelle et 18 en CM.

Nous pouvons également compter sur l'aide du RASED (réseau d'aides) installé à Lurcy depuis la rentrée. Mme Rousseau (maîtresse) interviendra régulièrement chez les CM ainsi qu'en maternelle pour suivre certains élèves (environ 1 fois par semaine).

Enfin, Mme DUBOIS (AED : assistante d'éducation) intervient les mardis pour aider certains élèves (notamment des CM en lecture).



Voici succinctement les projets essentiels de l'année en cours :

projets réalisés :

- *Semaine du goût avec ateliers « découverte des saveurs » et préparations culinaires. Le tout s'est terminé par un goûter avec les enfants et les parents. Merci aux mamans qui sont venues donner un coup de main.
- *Chasse au trésor « géocaching » au Veudre avec l'application PEPIT
- *Opération « Nettoyons la nature » : les enfants ramassent puis observent les déchets (notamment combien de temps ces déchets vont polluer la nature)
- *Sortie à la médiathèque de Lurcy pour les CM avec rencontre d'un auteur de BD en octobre et sortie de la maternelle le 27 novembre.
- *Projet du 11 novembre : exposition du travail de chaque classe en lien avec les monuments aux morts de chaque commune. Lors de la cérémonie commémorative, les CM ont lu un discours qu'ils avaient écrit + le nom de chaque Poilu du Veudre.
- *Intervention de la brigade motorisée de gendarmerie pour de la prévention
- *Spectacle de théâtre sur la « Grande Guerre » au collège (offert par le collège)
- *Bibliothèque tous les mardis grâce aux bénévoles qui animent des ateliers avec les élèves de la maternelle
- *Après-midi « des chiffres et des lettres » avec les aînés du Veudre en décembre
- *Sortie de Noël au cinéma de Moulins pour tout le RPI et après-midi de Noël à la salle des fêtes du Veudre (avec chants des enfants et venue du Père Noël)
- *Chants de Noël avec la chorale du Veudre à l'église

projets à venir :

- *Activités sportives USEP (sports et handicap, golf, tour en vélo et escrime pour les CM, malles équilibre et cirque pour la maternelle, sorties en forêt pour les 2)
- *Natation pour les CM à Sancoins
- *Classe de mer au bord de l'Atlantique pour les CM (si nous trouvons le budget)
- *Ecriture d'un livre de cuisine pour les plus grands + écriture de saynètes de théâtre
- *Projet « cirque » pour la classe de maternelle
- *Projets de réseau (REP)

Tous les ans, les élèves vous sollicitent pour un certain nombre de projets :

Opérations « bulbes et fleurs » (réalisée avant Toussaint)
Collecte pour ELA (pour les enfants atteints de leucodystrophies)
Course parrainée pour le Téléthon
Opérations « livres à 1 € »
Dindes de Noël

*2 février 2018
Crêpes avec les membres
du club de l'amitié*



*3 juillet 2018
Visite du château d'Ainay Le Vieil*



Particuliers, Commerçants ou Chefs d'entreprises !
ASSURANCE AUTO - MOTO - HABITATION - SANTÉ
MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE & AGRICOLE
 Spécialiste Moto - Tarifs et options sur mesure

Caroline DESSEIGNE & Jean-Michel MINARD
 Agents certifiés

14, place de la Liberté
 03 320 LURCY-LEVIS


Allianz

Horaires d'ouverture :
 Le lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
 Le samedi de 9h00 à 12h00

Tél. 04 70 67 87 64
 h918231@agents.allianz.fr
 assurances-minard.fr

www.ressat-fioul.fr / **03 86 38 61 08**

 **ADBLUE**

RESSAT

FIOUL / GNR / GRANULÉS



L'énergie est notre avenir, économisons-la ! **GAZOLE**

MAÇONNERIE – COUVERTURE – CARRELAGE CONSTRUCTION DE PAVILLONS



MICHELMASSOT
Sarl

ZI de Saudine – 03320 LURCY – LEVIS

Tél : 04 70 67 82 87

E-mail massot3@wanadoo.fr

TOUS TRAVAUX DE RESTAURATION

Notre sélection de livres d'auteurs locaux s'est bien étoffée grâce aux divers dons reçus.

Nous accueillons toujours les élèves de CM1 et CM2 en début d'après-midi et depuis septembre 2018, nous travaillons chaque mardi avec ceux de la classe maternelle.

Les adultes peuvent venir nous retrouver à partir de 15h30 pour des échanges de livres et des discussions autour d'un café ou d'un thé... sans oublier les gâteaux bien sûr !



La bibliothèque est ouverte les mardis de 15h30 à 17h30.

Inscription gratuite. Prêt de livres en tous genres

Partenariat avec la médiathèque de Lurcy-Lévis

BONNE ANNÉE 2019 à toutes et à tous

Les bénévoles : Bernadette Lafond-Lesage - Martine Brossier - Renée Mercier

CHARBONNIERS DE FUBLÈNE EN BOURBONNAIS

Que dire de cette année écoulée sinon que l'absence du stress dû à l'organisation des fêtes passées ne nous a pas manquée, au contraire nous avons pu passer un été calme et serein sous le soleil !

Enfin calme, pas trop tout de même, pour les ambassadeurs qui vont représenter l'association et porter les couleurs de Limoise aux quatre coins du pays. Cette année en plus des sorties habituelles, nous avons ajouté une conférence sur le charbon de bois pour le ROTARY CLUB de Moulins, et une expo-conférence à VIVEROLS, très joli petit village situé à la limite du Puy de Dôme et de la Haute-Loire.



Et puis chez nous, à Fublène, le succès était au rendez-vous la semaine du 21 au 28 avril où nous avons réalisé notre plus grosse charbonnière avec 40 stères de bois. Le public est venu nombreux pour assister à l'allumage, fait par Jean TAILLARDAT expert forestier, accompagné de plusieurs de ses collègues de l'O.N.F, et assisté par notre charmante Miss du Pays de Lévis, Émilie Porte.

Nous avons tous une pensée pour Jean qui nous a quittés depuis, emporté par la maladie.

L'an prochain commencera dans le prestige, puisque la semaine du charbon fin avril sera le théâtre de tous les records, avec cette fois-ci une charbonnière de 50 stères. Mais où s'arrêteront-ils ? Rassurez-vous, nous ne ferons jamais plus gros ; ce ne serait que pur défi et rien de plus. Si la prochaine charbonnière sera si grosse, c'est parce que la vente du charbon de cette année le justifie. Certes, nous pourrions aussi faire 2 meules de 25 stères, comme il nous est déjà arrivé de faire par le passé, mais le choix de n'en faire qu'une seule de 50 est liée au côté expérimental. Alors si l'évènement suscite votre curiosité, n'hésitez pas à venir nous voir la semaine du 20 au 28 avril 2019.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une très bonne et heureuse année 2019.



La Maison de la Batellerie fêtera ses 20 ans d'existence en 2019. Aujourd'hui, cette bâtisse a retrouvé son unité, mais en 1998, elle était encore partagée en deux lorsque le n°3 rue du Trou Gandou fut mis en vente. L'association La Chavannée avait rêvé d'un lieu d'exposition permanente sur l'histoire batelière du Veudre et de sa région : la décision fut donc prise d'acquérir cette moitié de bâtiment. Dès l'année suivante, une première salle d'exposition ouvrait au public. La restauration par une équipe de Chavans aura permis de dégager un plafond à la française digne de cette maison historique.

En 2005, la deuxième moitié, acquise à son tour, redonne vie à l'ensemble du rez-de-chaussée pour offrir un espace muséographique réparti dans trois salles : la pièce d'accueil, la salle « du charpentier en bateau » et la grande exposition.

En 2018, le *futreau* du chantier Bissonnier conservé dans l'ancien garage a vu arriver une embarcation ancestrale. Une pirogue de l'époque carolingienne, trouvée dans les sables de l'Allier il y a de nombreuses années, a été offerte par un donateur de Moulins. Désormais, le bateau le plus anciennement attesté sur notre rivière – la pirogue monoxyle – côtoie une des dernières barques construites au Veudre dans les années trente, dans un raccourci historique unique dans notre département.

Plusieurs chantiers bénévoles ont été menés au cours de l'année. Les enduits extérieurs de la maison, côté cour intérieure, ont été piquetés pour assainir les murs. Ces derniers resteront temporairement en pierres apparentes, mais le calcaire local étant gélif, ils devront être ré-enduits comme le veut l'usage.

Un bardage recouvre désormais la partie briquetée du garage, améliorant nettement le coup d'œil lorsqu'on entre dans la cour du musée.

Aujourd'hui, la Maison de la Batellerie est reconnue. Recommandée par de grands guides touristiques comme Le Routard et le Petit Futé, elle a accueilli près de 400 personnes en 2018. L'accueil des visiteurs offre parfois des surprises lors de rencontres avec des descendants de charpentiers en bateaux ou de marins. Le public de toute la France et de l'étranger - Pays-Bas, Allemagne, Angleterre - découvre l'histoire inattendue d'un port du Bourbonnais relié à Nantes et à Paris.



Prochaine ouverture : jeudi de l'Ascension 30 mai 2019.

Visites les dimanches et jours fériés de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Tél. 04 70 66 43 27 ou 06 78 02 49 89

Courriel : lachavannee@orange.fr

Blog des bateliers chavans : www.hors-du-temps.org

Site Internet : www.lachavannee.com et page Facebook de La Chavannée



LE JARDIN MIS À L'HONNEUR

2018 a été une année riche pour notre jardin-refuge du Veudre. Mais, au fait, le connaissez-vous ? Petit rappel historique...

En 2003, l'ADATER, alors installée au Veudre, à la Maison de la Nature, fait l'acquisition d'un terrain de 600 m². L'association a en effet pour projet de développer un support d'animation original, écologique et unique dans le département de l'Allier. Il consiste à mettre en place un Jardin-refuge favorisant l'accueil et l'observation des espèces animales et végétales locales à travers des aménagements simples : mare, parterres de plantes sauvages, tas de bois, murs en pierres sèches, gîtes, nichoirs... Mais aussi d'accueillir le public pour le sensibiliser à la problématique de la biodiversité, du développement durable, des économies d'énergies, de la ressource en eau... Enfin, d'exporter cette initiative sur d'autres sites (écoles, centres de loisirs, collectivités ou particuliers) afin de faire prendre conscience à chacun qu'il est dans l'intérêt de tous d'avoir une démarche écocitoyenne aujourd'hui, pour les générations futures.

Où en sommes-nous en 2018?

Tous les aménagements prévus ont été réalisés, le jardin s'est agrandi, un rucher a été installé... : animaux et plantes sont bel et bien au rendez-vous !

Le public aussi a trouvé sa place : le jardin constitue en effet un site idéal pour les scolaires et enfants des centres de loisirs qui trouvent ici un support pédagogique de grande qualité. Ce printemps, le jardin a notamment accueilli un millier d'enfants scolarisés sur le territoire de Moulins Communauté dans le cadre d'un projet en lien avec l'événement national intitulé *La Semaine du Développement Durable*. Il a aussi revêtu ses plus beaux atours pour la *Fête de la Nature* qui, le 26 mai, a fait résonner musique et animations en tout genre. En été, il permet aux vacanciers de se retrouver en famille pour diverses activités ludiques. Toute l'année, il sert de support aux formations, aux stages, destinés aux professionnels et aux amateurs.

Enfin, précisons que le jardin a fait des petits ! Le jardin des Phacélies, à Avermes et le jardin de Bellevue, à Yzeure sont sans doute les plus aboutis car les plus anciens. D'autres se trouvent dans le Cher, dans la Nièvre. Leurs fonctions ? Créer du lien social, familial, pour tout public mais plus particulièrement le public en difficulté.

En 2019 nous serions particulièrement heureux de vous faire découvrir ce jardin extraordinaire si, par hasard, vous ne le connaissez pas encore...

D'ici là, n'oubliez pas de vous rendre sur notre site Internet afin de découvrir l'ensemble de nos activités. Vous pouvez même vous abonner pour recevoir chaque nouvel article dans votre boîte mail et aimer notre page Facebook : www.adater.org

Enfin, nous sommes toujours en recherche de bonnes volontés : n'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe de bénévoles !

Nos remerciements les plus sincères à la municipalité pour son aide au long cours.

Et à tous, nos meilleurs vœux pour 2019 !



Le Conseil d'administration et les animateurs

13 Route du Bourbonnais

03320 Château-sur-Allier

Tel : 04 70 66 48 25

E-mail : adater@adater.org

www.adater.org



La municipalité du Veurdre remercie tous ses partenaires

SARL **PIGNOT**
ENTREPRISE

Particuliers &
Professionnels

VIDANGE

Fosse septique et toute eaux
DÉBOUCHAGE - NETTOYAGE
D'ÉGOUTS & CANALISATION

Bac à graisse - WC chimique
Location wc chimique
l'Orme - 03210 Saint Menoux



06 07 05 33 38 / vidange.pignot@orange.fr

 **GARAGE DU PANAMA**

Vente neuf et occasion
Tôlerie - Peinture
Toutes réparations



Dépannage 24h/24

14, rue de Moulins
58240 St PIERRE LE MOUTIER

Tél 03 86 37 40 60
Fax 03 86 90 80 80

YEDECO

Tous travaux de finition

SPÉCIALITÉ "ENDUITS AU PLÂTRE"

Travaux de décoration, travaux de plâtre, enduits décoratifs, enduits à la chaux, placoplâtre, peinture, revêtement de sol, carrelage, petite maçonnerie, restauration à l'ancienne, ...

Geert De Deygere
Montvrin
03320 Neure
Siret : 803414200.00011

Tél. 0608473678
gddmontvrin@gmail.com



Votre nouveau service de Transport à la demande

Moulins Communauté propose un nouveau mode de mobilité sur votre commune : le transport Aléo en mini-bus à la demande.



Depuis quelques semaines, l'extension du service de **transport à la demande (TAD)**, avec la création d'une « zone 3 », permet de desservir votre commune. La prise en charge du transport se fait depuis votre domicile. Dans cette zone 3, le mini-bus circule le lundi matin et le mercredi après-midi jusqu'à Lurcy-Lévis (arrêts Centre-Bourg et Collège). Emprunter les transports publics est un geste citoyen et doit devenir un réflexe pratique pour se déplacer, pour travailler ou pour faire ses courses. Il est désormais concrètement possible dans 42 communes de l'agglomération (seules Dornes et Saint-Parize-en-Viry ne sont pas encore desservies par le TAD).

Pour tout renseignement, appelez le n° vert 0800 20 24 43.

Vers un Pays d'Art et d'Histoire

Moulins Communauté souhaite étendre le label « art et histoire » à l'ensemble de l'agglomération.

Cette démarche volontaire se traduit par le dépôt d'un dossier de candidature auprès du Ministère de la Culture. Le terme patrimoine, compris dans son acception la plus large, concerne l'ensemble du patrimoine bâti et mobilier, mais aussi le patrimoine naturel, industriel, immatériel et la mémoire des habitants.

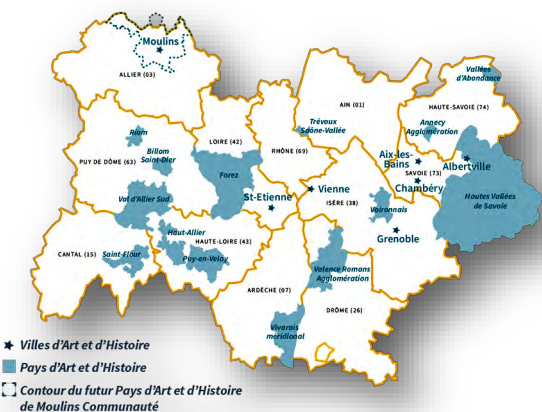
Quels sont nos atouts ?

Une cohérence géographique

Notre territoire est la porte d'entrée Nord de l'Allier et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Son identité est notamment structurée par la rivière Allier au centre, le bocage à l'Ouest et la Sologne bourbonnaise à l'Est.

Une cohérence historique

Dessiné par l'extension domaniale des sires puis des ducs de Bourbon, ce territoire est d'une grande richesse patrimoniale, liée à cette aventure dynastique au destin hors norme.



Une qualité patrimoniale

Moulins, ville millénaire, est la place forte d'un patrimoine architectural et historique d'une richesse inattendue. Notre territoire compte également Souvigny, grand site clunisien, parmi ses joyaux. De très nombreux châteaux, manoirs, maisons fortes, églises romanes jalonnent les 44 communes de l'agglomération moulinoise. Et pour ne rien ternir, un patrimoine naturel de grande qualité caractérise nos paysages vallonnés, couverts de forêts, de prairies, de chemins, d'étangs et de ruisseaux... Le Bourbonnais regorge d'atouts, il faut que cela se sache !

La médiathèque de Lurcy-Lévis passe à la vitesse supérieure

Depuis 2017, Moulins Communauté gère la médiathèque de Lurcy-Lévis, en plus de la médiathèque communautaire de Moulins. Si, jusqu'à maintenant, les deux structures officiaient en étroite collaboration, elles ne proposaient pas les mêmes services numériques aux usagers, pour une raison technique : les deux structures n'étaient pas équipées du même logiciel informatique.

Depuis le 8 janvier 2018, la médiathèque de Lurcy-Lévis est rattachée au même portail web que la médiathèque communautaire de Moulins : <http://mediatheques.agglo-moulins.fr/>. Vous pourrez créer votre compte, consulter vos réservations, bénéficier d'un accès aux collections, à l'autoformation, aux livres et à la presse numériques (Press Reader), et tout le contenu multimédia proposés, aujourd'hui, aux usagers de Moulins Communauté.

La collecte dans votre commune

Tout savoir concernant la collecte des déchets sur votre commune, c'est désormais possible en un clic, grâce à un outil disponible sur www.sictomnordallier.fr

Dans le menu « Infos pratiques » de la page d'accueil, le bouton « Les déchets dans ma commune » vous permet d'accéder à une plateforme qui vous informera sur les jours et types de collecte dans votre rue, la déchèterie et le point tri les plus proches de chez vous.

Une poubelle plus légère, c'est facile !

Pour diminuer votre production d'ordures ménagères, retrouvez dans cet article quelques rappels et des conseils supplémentaires.

Triez vos déchets recyclables

Vous disposez, pour faire le tri, de colonnes de tri (à bandeau jaune et à bandeau bleu). Il vous suffit d'y déposer tous les déchets recyclables : bouteilles, bidons et flacons en plastique, briques alimentaires, boîtes de conserves, canettes et couvercles en métal, papiers, cartons et cartonnets propres.

Attention : pour le verre, les bouteilles, pots et bocaux sont uniquement collectés par apport volontaire dans les colonnes à bandeau vert disposées à plusieurs endroits de votre commune.

Merci de bien vouloir respecter les consignes de tri afin de garantir la sécurité des agents du centre de tri et de limiter les coûts liés aux erreurs de tri.

Du nouveau en 2019

Avec la construction d'un nouveau centre de tri départemental, les consignes de tri des emballages seront simplifiées au cours du second trimestre 2019. Les informations vous seront communiquées bientôt, afin de pouvoir trier facilement vos emballages et permettre toujours plus de valorisation. Ouvrez l'œil !



Faites du compost

Ne jetez plus vos déchets de cuisine et de jardin dans votre poubelle habituelle, faites-en du compost, qui servira d'engrais pour vos plantations !

Le SICTOM Nord Allier met à disposition des usagers qui le souhaitent un composteur individuel d'une capacité de 300 litres (15 euros) ou 600 litres (25 euros). Pour en obtenir un, il suffit de remplir le bon de réservation disponible en Mairie (ou téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr) et nous le renvoyer. Dès réception de votre commande, un mail de confirmation vous sera communiqué avec les modalités de retrait.

Pour atteindre l'objectif de 10%, n'hésitez pas à commander un composteur !



Amenez vos déchets spécifiques à la déchèterie

Ce sont les déchets dangereux ou volumineux (produits chimiques, électroménager, encombrants...). Pour vous en débarrasser, rendez-vous à la déchèterie. Celle de Lurcy-Lévis est ouverte les mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

La déchèterie mobile passe chaque année sur certaines communes qui ne sont pas équipées d'une déchèterie fixe (calendrier téléchargeable sur www.sictomnordallier.fr).



Zoom sur la TEOM

Qu'est-ce que la TEOM ?

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est une imposition additionnée à la taxe foncière. Toute personne propriétaire d'un bien foncier situé dans une commune où fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères y est assujettie.

À quoi sert-elle ?

Cette taxe finance la collecte, le tri et le traitement des déchets, mais aussi la gestion des déchèteries. Elle n'est plus liée uniquement à la fréquence des collectes sur la commune.

Comment est-elle calculée ?

Elle se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour chaque année par les services fiscaux) et sur le taux d'enlèvement des ordures ménagères de la zone. Ces taux sont votés par les élus des communautés d'agglomération ou de communes.

Pourquoi augmente-t-elle ?

- 1^{ère} explication* : les coûts de traitement des déchets augmentent (enfouissement, tri, déchèteries).
- 2^{ème} explication* : moins les habitants trient, plus les quantités de déchets à enfouir sont importantes. La collectivité doit en supporter les coûts de traitement et les répercuter sur ses administrés pour le financement. À terme, les habitants seront donc pénalisés s'ils ne trient pas leurs emballages.
- 3^{ème} explication* : pour certains habitants, la TEOM augmente parce que la valeur locative de leur logement établie par les services fiscaux de l'État augmente. C'est cette valeur locative qui sert de base de calcul pour la taxe sur le foncier bâti et donc pour la TEOM.

Trier pour freiner l'augmentation

Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun, comme les efforts d'amélioration des services permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur www.sictomnordallier.fr ou sur la page Facebook « SICTOM Nord Allier ».



Le maintien à domicile s'est fortement développé ces dernières années.

Le placement en maison de retraite est désormais moins automatique pour les personnes âgées dépendantes. Le maintien à domicile reste dans la plupart des cas le 1er choix pour la personne concernée.

L'association des aides à domicile Nord Allier a pour but d'apporter une aide matérielle et morale à toute personne souhaitant rester chez elle le plus longtemps possible.

Pour l'année 2017, l'association a réalisé 23018 heures et elle est intervenue auprès de 148 usagers, soit une augmentation de 4.32% par rapport à l'année précédente.

Pour 2018, une augmentation est à prévoir.

Le personnel est, à ce jour, de 28 salarié(e)s soit 19.31 ETP (équivalent temps plein) et 3 salarié(e)s en CDD ont travaillé au sein de notre association.

Suite au conseil d'administration du 5 septembre 2017, il a été décidé la mise en place d'une cotisation comme prévue dans les statuts. Nous avons donc sollicité les communes adhérentes. Cette cotisation est de 1€ par habitant et 10€ pour les personnes bénéficiaires de l'aide de notre association.

Nous avons transmis notre rapport pour l'évaluation interne au mois de mars 2018. Suite à ce rapport, un projet de service doit être rédigé. Il est en cours et sera terminé fin 2018, puis suivra la rédaction des fiches actions et des protocoles, ainsi que la mise en place du DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels).

Les comptes de l'année 2017 sont déficitaires mais ce déficit est repris en partie par le conseil départemental. Pour 2018, le tarif horaire a été revu à la hausse.

Comme chaque année, un arbre de Noël sera organisé ainsi qu'une visite auprès de nos bénéficiaires pour leur offrir des chocolats et de l'eau de Cologne.

**Au seuil de cette nouvelle année, les salariés et le conseil d'administration
vous adressent tous leurs vœux pour 2019.**



**Association des aides à domicile
Nord Allier
Le bourg
03320 Pouzy-Mésangy**



***Association Intermédiaire de proximité au service
des demandeurs d'emploi et des particuliers,
des entreprises, des artisans, des collectivités,
des associations...sur les secteurs de
Bourbon l'Archambault, Cérilly, Lurcy-Lévis et Sancoins***

LES BONNES RAISONS DE FAIRE APPEL A NORD BOCAGE

PARTICULIERS vous avez besoin d'aide dans votre vie quotidienne (ménage, jardinage, petit bricolage...) contactez Nord Bocage au **04.70.67.85.59**.

L'association met rapidement à votre disposition la personne correspondant à votre attente.

L'AI Nord Bocage est l'employeur : elle signe un contrat de travail avec le salarié et un contrat de mise à disposition avec l'utilisateur. Elle réalise donc toutes les démarches administratives (déclarations sociales, contrat, fiche de paie, visite médicale, facture...)

A noter : Les particuliers imposables bénéficient d'une réduction d'impôt de 50% sur les factures acquittées durant l'année. Ex : facture 1000 Euros, réduction 500 Euros ou crédit d'impôt (500 Euros) restitué par le fisc pour les ménages non imposables.

ENTREPRISES, ARTISANS, COLLECTIVITES, ASSOCIATIONS nous pouvons vous aider à gérer vos besoins ponctuels de personnel sur des postes peu ou pas qualifiés (manutentionnaire, manœuvre, aide maçon, serveuse, agent d'entretien...) ; sur simple appel téléphonique ou visite de votre part, nous formaliserons les conditions de mise à disposition.

VOUS ETES DEMANDEUR D'EMPLOI nous pouvons vous proposer :

- des missions temporaires de travail correspondant à vos compétences professionnelles.
- un suivi personnalisé pour vous accompagner socialement (orientation vers les organismes compétents afin de résoudre vos difficultés : de santé, financière, mobilité...) et professionnellement (aide à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettre de motivation...).
- Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, un panneau d'affichage est à votre disposition avec les offres d'emploi au siège de l'Association.
- Nord Bocage est en partenariat avec Pôle Emploi, Missions locales, ETTI Adef+, Unités Territoriales d'action sociale et les Assistantes sociales des secteurs, MDPH...

Au 30 septembre 2018, nous avons mis à disposition 198 demandeurs d'emploi

PERMANENCES

Nous vous accueillons au siège du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou lors de nos permanences.

Les permanences se font uniquement sur rendez-vous :

Bourbon l'Archambault : lundi de 08h45 à 10h45 (Mairie)

Ainay le château : mardi de 14h00 à 16h00 (Mairie)

Cérilly : jeudi de 09h00 à 11h00 (Mairie)

Sancoins : jeudi 14h00 à 16h00 (Maison de services au public)

NORD BOCAGE - 1 Bd Gambetta 03320 Lurcy-Lévis

Tél : 04 70 67 85 59 - Fax : 04 70 67 86 42

e-mail : air.nordbocage@orange.fr

C'est avant tout une **aventure humaine ouverte à tous**.

Sous ce nom affichant de la détermination, il y a une association. Elle s'est constituée, en 2009, autour de mères de famille qui souhaitent créer un magasin de jouets et de vêtements d'occasion pour les enfants. L'adhésion annuelle (une par famille) est de 5 euros.

Après 10 ans d'activités, grâce à l'investissement de nombreux habitants du secteur et de ses partenaires (la commune de Lurcy Lévis, la Mutualité Sociale Agricole, le Conseil Départemental de l'Allier, La Caisse d'Allocations Familiales, le Sictom, etc.), les activités se sont diversifiées. Il y en a désormais **pour tous les âges et tous les goûts**, chacun peut y trouver sa place.

Alors vous êtes les bienvenus :

Dans les locaux agréés **Espace de Vie Sociale**, 9 et 11 rue du Docteur Vinatier 03320 Lurcy Lévis : rencontres parentalité, discussions à thèmes, espace cybercafé, boutique solidaire de jeux, matériel de puériculture, jouets vêtements d'occasion, jardin partagé, ateliers récup. et bricolage, dons d'urgence, etc.

Au **Bistrot des Familles**, espace estival (de fin juin à début septembre, tous les après-midis) de rencontres, d'échanges et d'activités installé en plein air l'été, à proximité de l'étang de Sézeaux à Lurcy Lévis.

Au **réveillon solidaire** : ouvert à tous cette fête de la Saint Sylvestre a lieu tous les 31 décembre et permet de démarrer dignement l'année dans une ambiance digne d'un réveillon de grande qualité, jusqu'à l'aube!

Renseignements sur place, par mail (lesdecidees@gmail.com), sur Facebook (Les Décidées), Internet (www.lesdecidees.fr), au 09 80 58 43 57 ou au centre social du secteur, 04 70 67 91 35.



LA CROIX ROUGE

Rompre l'isolement de personnes âgées souffrant de solitude

Notre objectif est de rompre la solitude et l'isolement social.



Les bénévoles se rendent en binôme au domicile de la personne âgée. Il s'agit d'échanger un moment convivial de lecture, de jeux, de promenade à l'extérieur ou juste une conversation pour rompre la monotonie d'une journée. Cette démarche apporte à la personne âgée une relation plus personnelle.

Il s'agit uniquement de visites de convivialité qui ne remplacent pas les services existants (aide ménagère, soins, etc.).

Notre équipe de bénévoles est à votre disposition pour vous rencontrer à votre domicile le mardi après-midi et le mercredi après-midi.

Nous rappelons que notre antenne intervient aussi auprès des personnes les plus démunies pour des demandes d'aides en urgence (secours alimentaires, vestimentaires et matériels) en liaison avec l'Unité locale de Moulins.

Vous avez envie de donner de votre temps, venez renforcer notre équipe et apporter plus de soutien aux personnes visitées.

Des modules de formation vous aideront pour exercer votre mission de bénévoles.

Les personnes souhaitant nos visites ou voulant rejoindre notre équipe peuvent contacter Sylvie ROUSSET, responsable de l'Equipe Locale de Lurcy-Lévis au 06.74.88.81.31 ou l'Unité locale de Moulins au 04.70.34.22.59



SECTEUR DE
LURCY LEVIS

Le Centre Social et ses partenaires sont à vos cotés

CENTRE SOCIAL 1 Boulevard Gambetta 03320 LURCY LEVIS 04 70 67 91 35 Fax : 04 70 67 91 91
c.s.lurcy@wanadoo.fr www.centres-sociaux-allier.com facebook.com/centresoclurcy.levis
Ouvert les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les mercredis et vendredis matin de 9h à 12h

Association d'éducation populaire agréée par la Caf et soutenue par de nombreux partenaires, le centre social est à la disposition de tous les habitants de Château sur Allier, Couzon, Couleuvre, Franchesse, Isle et Bardais, Le Veudre, Limoise, Lurcy Lévis, Neure, Pouzy Mésangy, Saint Léopardin d'Augy, Saint Plaisir, Valigny.

Vous pouvez bénéficier **de nombreux services** dont :

Le Relais d'Assistants Maternels, le Lieu d'Accueil Parents Enfants, les Accueils périscolaire (dit garderie) et extrascolaire (centres de loisirs), les Ateliers d'accompagnement à la scolarité et d'aide à la Parentalité, des animations jeunes et familles (séjours jeunes, Défilévis, soirées spectacles du Bistrot des Familles, aides au numérique, photocopies, etc.), des services au Bien Vieillir (animations, service mandataire d'aides à Domicile, portage de repas), etc.

Vous pouvez aussi rencontrer dans ses locaux (**permanences ou rendez-vous de partenaires**) :

Un Médecin P.M.I et une puéricultrice, un assistant social, un agent de la Mission Locale, les coordinateurs de l'Association d'Aide à Domicile de l'Allier, etc.

Vous pouvez enfin trouver **des réponses à vos besoins de la vie quotidienne** et de **l'aide pour tous vos projets** ! Le centre social, son projet, son équipe sont à vos cotés !

Focus sur une des actions du centre social : l'accompagnement à la scolarité

Depuis de nombreuses années, le centre social du secteur accompagné par les services départementaux de l'Education Nationale, la DDCSPP (ex-Jeunesse et Sports), la Caf, la M.S.A, les municipalités, les écoles et le collège du secteur, met en place des actions hors temps scolaires pour favoriser la réussite scolaire des enfants et aider les parents.

Les moments ne manquent pas pour profiter d'un conseil, d'un coup de pouce : des ateliers, des clubs, des sorties pour les enfants, des rencontres avec des professionnels, des soirées entre parents, des réunions avec les délégués de parents d'élèves, etc. sont régulièrement proposés gratuitement sur tout le secteur, en lien avec les projets d'école et du collège.



Depuis la rentrée 2018-19, nous accueillons gratuitement les enfants du primaire, à **l'atelier des petits champions** les mercredis de 9h à 12h : 3 ateliers d'une heure au choix (1, 2 ou les 3) pour réussir à l'école. *Gymnastique du cerveau* pour démarrer la journée en jouant ; *atelier Génius*, pour créer tous ensemble et *aide aux devoirs et leçons*, pour réviser avec des professionnels, et les parents s'ils le souhaitent !

Parce que l'on veut tous le meilleur pour nos enfants, parce que ce n'est pas toujours facile de les accompagner, parce que l'éducation, c'est l'affaire de tous, on compte sur vous pour nous rejoindre, en parler autour de vous, nous solliciter!

ÉPICERIE SOLIDAIRE DU BOCAGE BOURBONNAIS

147 familles soutenues, soit au total 410 personnes résidant sur les communes adhérentes des cantons de Bourbon l'Archambault et Souvigny (58 communes) que l'épicerie solidaire a accueillies sur ses 4 sites : Bourbon l'Archambault, Tronget, Lurcy Lévis, Meaulne.

En 2017 pour 22 000€ de cotisations versées par les 35 communes adhérentes, les familles ont pu réaliser des économies sur leur budget alimentation à hauteur de 80 040 € qui ont permis de régler des factures (eau, taxes d'habitation, cantines...), des frais médicaux, des réparations de véhicule.... (les chiffres 2018 ne sont pas encore évalués)

128 activités variées ont également été proposées en 2017 : sorties, ateliers cuisine, ateliers modelage, ateliers esthétiques, ateliers cuisine parents- enfants...autant de moments conviviaux partagés avec les bénévoles et le personnel de l'épicerie (CESF, animateur) – Les temps d'accueil sont aussi l'occasion d'échanger autour d'un café.

60 familles sont également venues en aide d'urgence ponctuelle.

Pour toute information concernant les démarches prendre contact

- Avec la Maison Départementale des Solidarités de Bourbon l'Archambault : 04 70 67 03 04
- Auprès de la mairie de votre domicile
- Avec l'épicerie solidaire au 07 61 18 19 61 ou 07 60 17 19 87

Concernant le chantier d'insertion, cette action permet l'accompagnement de 9 personnes en CDD-I 26h hebdomadaires (6 mois renouvelable une fois).

En 2018 17 personnes ont participé à l'action.

7 en sont sorties avec différentes solutions : contrat de travail, formation, suivi médical...une solution adaptée à chacun en fonction de ses besoins et ses compétences.

Le contrat d'insertion permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la construction d'un projet professionnel, la recherche d'emploi

Un encadrant technique organise le travail des salariés répartis sur différents postes : animation, ELS, secrétariat, vente/caisse.

Il est en collaboration avec les entreprises du territoire (artisans, grande distribution, PME, TPE, etc...) pour la mise en place d'immersions mais également repérer les besoins en main d'œuvre locale.

Les partenaires

Le Conseil Départemental de l'Allier, les communes adhérentes, l'Etat, le Conseil Régional, le FSE, Pôle Emploi, la Mission Locale, la CAF Allier, la MSA, la DDCSPP



Epicerie Solidaire du Bocage Bourbonnais
Bourbon l'Archambault
07 61 18 19 61 - 07 60 17 19 87

DON DU SANG

COLLECTES DE SANG 2019

Vendredi 08 février (Lurcy-Lévis)

Mardi 09 avril (Lurcy-Lévis)

Mercredi 19 juin (Cérilly)

Mercredi 21 août (Lurcy-Lévis)

Jeudi 24 octobre (Lurcy-Lévis)

Vendredi 20 décembre (Cérilly)



Renseignez-vous avant d'engager des travaux d'économie d'énergie

Vous êtes contactés régulièrement par téléphone pour l'isolation à 1€ ou autres propositions commerciales pour vous inciter à réaliser des économies d'énergie dans votre logement.

Même si ces propositions sont pour la plupart honnêtes, nous vous invitons à contacter l'opérateur que Moulins Communauté a choisi pour vous accompagner dans votre programme de travaux et faire les bons choix : **SOLIHA Allier**

En effet, des aides financières existent pour vous engager dans un programme complet de travaux ou vous permettre de réaliser simplement le remplacement d'une chaudière, l'isolation de combles aménagés ou aménageables, ou encore l'isolation des murs donnant sur l'extérieur.

Les aides financières sont très incitatives.

Pour un ménage de 2 personnes ayant un revenu mensuel inférieur à 1 700€/mois, les aides peuvent représenter 14 500€ pour 20 000€HT de travaux maximum.

Si votre logement a besoin d'être adapté pour vous permettre de rester à domicile, des aides peuvent également vous être accordées pour réaliser une douche italienne adaptée, un monte-escalier, un plan incliné...

Moulins Communauté a également modifié son règlement d'attribution des aides afin que ces dernières soient identiques sur l'ensemble de son territoire.

Pour les propriétaires bailleurs, les aides sont de l'ordre de 30% sur un plafond de travaux de 750€ /m2 (maxi 60 000€HT par logement) avec un engagement de louer pendant 9 ans.

Si le logement est vacant depuis plus de 2 ans, une prime complémentaire de 4100€ est versée par Moulins Communauté et le Conseil Départemental de l'Allier.

Les différents financements sont accordés par l'Anah, l'Etat, le Conseil Départemental de l'Allier, Moulins Communauté et pour certains dossiers, les caisses de retraite.

Tous ces financements peuvent se cumuler avec le Crédit d'impôt ou l'éco-prêt à taux zéro.

Pour une information personnalisée sans engagement et un accompagnement gratuit tout le long de votre projet, contactez SOLIHA Allier :

- Lors des permanences locales :
Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de 10h00 à 12h00 à la maison de Pays, 72 bd Gambetta à Lurcy -Lévis
- Directement au 0800 058 003 (numéro vert gratuit depuis un poste fixe) ou **06 79 96 46 20**
- Par mail : opahpaysdelevis@solihha.fr ou via son site internet www.allier.solihha.fr
- En vous inscrivant sur le site de l'Anah : monprojet.anah.gouv.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ADIL 03

L'ADIL03 (Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier) informe gratuitement et en toute neutralité, les locataires, propriétaires, accédants à la propriété, élus et professionnels, sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux liés à l'habitat (location, amélioration de l'habitat, accession à la propriété, fiscalité immobilière, copropriété, habitat indigne ou non décent...).

Il vous suffit de prendre contact avec le siège de l'ADIL03 à Moulins au 04.70.20.44.10 ou par courriel adil03bur1@wanadoo.fr

Permanences à Moulins :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- le vendredi de 13h30 à 16h30

Permanences à la Mairie de Bourbon l'Archambault :

- le 3^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 11h30

4 rue de Refembre
03000 MOULINS
04 70 20 44 10

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Allier

Suivez-nous sur : 

Le CAUE, Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, est une association loi 1901, qui a pour vocation de défendre la qualité du cadre de vie. Outil d'expertise et de solidarité territoriales, le CAUE de l'Allier croise des expertises multiples au sein de son équipe ; présente sur le terrain à l'échelle départementale, dans une posture professionnelle indépendante d'écoute et de conseils objectifs aux particuliers, et aux collectivités.

La qualité du cadre de vie est d'intérêt public. Le CAUE a pour mission de veiller à cette qualité. Le 1^{er} fait générateur de l'évolution de votre cadre de vie est la construction



Ce qui finance le CAUE provient d'une fiscalité assise sur la construction et payée par le porteur de projet: la Taxe d'Aménagement (taxe prélevée sur le permis de construire, liée à la surface de plancher, en vue de financer les CAUE et les Espaces Naturels Sensibles.



L'échelle d'intervention du CAUE est départementale pour la relation de proximité avec les bénéficiaires qu'elle permet.



Les missions du CAUE : CONSEILLER, FORMER, INFORMER et SENSIBILISER

Des architectes conseillent les particuliers dans leurs projets de construction et de rénovation.

Ils vous permettent de bénéficier du regard d'un professionnel sur votre projet gratuitement et :

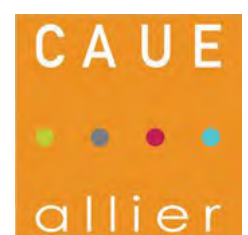
- peuvent vous renseigner sur les démarches
- répondre à vos interrogations
- échanger sur certains choix énergétiques et/ou de matériaux
- vous donner accès à une documentation en lien avec l'actualité

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 04 70 20 11 00 (du lundi au mercredi, de 9h à 17h), ou rencontrer un des architectes en permanence à

- Bourbon-l'Archambault : en Mairie, les 3^{èmes} mercredis de chaque mois, de 9h30 à 11h30
- Moulins : à la Maison de l'Habitat, les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de chaque mois, de 14h à 17h

En Mai 2018, le CAUE a lancé PÉPIT, une application qui vous guide dans un jeu de découverte des trésors patrimoniaux des communes du département, de nouveaux parcours seront créés en 2019 afin de couvrir l'ensemble de l'Allier, soit 31 parcours.

Pour en savoir plus, suivez notre page Facebook (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !



CAUE 03 – Hôtel de Rochefort

12 cours Anatole France

03000 MOULINS

Tel. 04 70 20 11 00

contact@caue03.fr - www.caue03.com



Entre Alternance et Apprentissage

La rentrée :

Cette année, une centaine d'élèves ont pris le rythme de l'Alternance (semaines à l'école & semaines en stage). La rentrée fût marquée par l'ouverture du CAP Maintenance des Matériels Agricoles par apprentissage. Cette nouvelle formation vient étoffer l'offre de la MFR qui propose désormais 6 parcours de formation différents, de la 4^{ème} au BTS.

- Les classes de 4^{ème} et 3^{ème}, qui ont pour but de définir et consolider l'orientation des élèves, dans tous types de secteurs professionnels.
- Le BAC Pro CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole), qui a pour but de former de futurs ouvriers agricoles ou chef d'exploitation.
- Le BAC Pro Agroéquipement qui vise à enseigner la mécanique et la conduite des matériels agricoles
- Le CAP Maintenance des Matériels Agricoles **par apprentissage**, qui forme de futurs mécaniciens en machines agricoles.
- Le BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole) **par apprentissage**, qui vise à approfondir les connaissances des jeunes en gestion et en économie afin de faciliter leur installation en agriculture.

La MFR propose également diverses formations professionnelles adultes spécialisées (Electricité, soudure, autoguidage...) en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Allier. Ce sont des formations courtes et ouvertes à tous, leur nombre augmente d'année en année.

Lors des réunions de parents, le directeur a rappelé l'importance de la culture de la motivation « un jeune motivé est un jeune qui réussit » explique Pascal BILLARD. Ce dernier est également revenu sur l'importance des classes à taille humaine dans l'accompagnement des jeunes vers la réussite.

Retour sur les temps forts de l'année :

Comme chaque année, toutes les classes ont réalisé un voyage d'étude en France ou à l'étranger, grâce aux différentes actions menées au cours de l'année. La classe de 4^{ème} a découvert la région du Mans, les 3èmes ont décidé de découvrir notre région et ses alentours, et la classe de 2^{nde} s'est quant à elle rendue dans la région Grenobloise. Pour les élèves de 1^{ère}, la destination choisie fût l'Espagne. Enfin, grâce au projet de mobilité Européenne « ERASMUS + », les terminales ont effectué un stage de trois semaines sur des exploitations agricoles roumaines.

Durant cette année, nous avons également participé et organisé divers évènements :

- En janvier, nous avons organisé (en collaboration avec les trois autres MFR de l'Allier : St Léopardin d'Augy, Saligny sur Roudon & Escurolles) la « Journée des Talents » pour la deuxième année consécutive. Organisée à la salle des fêtes de Moulins, cette journée avait pour but de promouvoir le talent des jeunes et de communiquer sur nos formations.
- En février, mars et mai, nous avons organisé des journées portes ouvertes. Ces journées permettent aux visiteurs de découvrir notre établissement, nos formations, ainsi que la pédagogie de l'Alternance. C'est également l'occasion de prendre contact avec de potentiels futurs élèves.
- En octobre, nous avons participé au Salon du Mariage de Moulins, pour la troisième année consécutive, afin de faire découvrir au plus grand nombre, nos offres de location (Hébergement, restauration, salle de réception, véhicules...) pour tous types d'évènements (Anniversaire, mariage, séminaire, cousinade...).

Enfin, l'année 2018 fût marquée par le début des travaux de construction du nouveau bâtiment. Il accueillera, une grande salle de cours modulable, un foyer, un cyber-foyer, et sera surmonté de panneaux solaires.

Et pour 2019 ? :

L'année 2019 sera porteuse de nouveaux projets, à commencer par la construction d'un hangar afin d'augmenter la surface de stockage, et ainsi optimiser la place disponible dans l'atelier. Nous projetons également de rénover l'internat, avec la mise en place d'une salle d'eau dans chacune des chambres.

Côté manifestations, divers évènements sont prévus pour l'année à venir. Tout d'abord, la « Journée des Talents » sera reconduite et aura lieu le 26 janvier 2019 sur le site de la MFR. Nos annuelles portes ouvertes à thème auront lieu le 16 mars 2019. Enfin, le 24 mai 2019 auront lieu nos portes ouvertes nocturnes. Ces évènements seront l'occasion de découvrir notre établissement et les formations que nous proposons.

Infos pratiques :

MFR Limoise
Le Lieu Jay – 03320 LIMOISE
Tel : 04.70.67.30.30
Mail : mfr.limoise@mfr.asso.fr
Site web : www.mfr-limoise.com
Facebook : [@mfrlimoise](https://www.facebook.com/mfrlimoise)
Twitter : [@MFRLimoise](https://twitter.com/MFRLimoise)



La Maison Familiale Rurale de Saint Léopardin d'Augy toujours très active sur son territoire accueille et forme des jeunes à partir de 14 ans avec les principes de l'alternance école-entreprise.

Cette année encore, malgré une légère baisse de ses effectifs en formation initiale à la rentrée 2017, des jeunes en 4^{ème} -3^{ème} et CAPa SAPVER ont suivi une scolarité ponctuée d'interventions de professionnels ou de représentants d'associations, de visites, d'activités hors MFR et de beaucoup de stages dans des entreprises et structures sociales du département.

La pédagogie des MFR permet à l'équipe de la Maison Familiale de St Léopardin d'enseigner les fondamentaux liés à chaque niveau mais aussi de mettre chaque classe dans une dynamique de projet. Les projets varient d'un groupe à l'autre. Par exemple les 4^{èmes} ont travaillé sur la création d'un jardin potager. Les 3^{èmes} se sont davantage consacrés sur leur projet individuel d'orientation avec la rencontre de représentants de divers corps de métiers et la préparation du brevet. Les 1^{ère} année de CAP Services aux Personnes et Vente ont mis en place une nouvelle activité : Une Boutique éphémère. Les élèves ont pendant deux jours utilisé le local communal des associations pour créer un salon de thé avec vente de produits locaux et de pâtisseries réalisées par eux, avec un coin animations et lecture pour les enfants.

La mobilité européenne dans le cadre du programme Erasmus+ reste un temps fort dans l'année de formation des CAP qui pour certains partent 3 semaines en stage en Belgique dans des structures de services à la personne ou des commerces.

De nombreuses autres activités ont jalonné cette année telles que l'accrobranche, sortie pêche, découverte de l'astronomie, atelier bougies à St Plaisir, Graines de Mai à Yzeure, camping, journée à Paris.

Les élèves de 4^{ème} ont de plus participé à l'exposition « Oh La Vache » organisée par la ville de Moulins. Suite à un appel à candidature, les élèves accompagnés de leur formatrice Isalyne ont présenté un projet qui a été retenu. C'est ainsi que depuis le mois de juin une vache, en tenue léopard, est exposée au milieu d'un parterre de fleurs, place d'Allier.

Une formation des agents thermaux s'est aussi déroulée en cours d'année et a permis l'entrée dans l'emploi de tous les stagiaires qui ont tous obtenu leur certification.

L'année scolaire 2017-2018 s'est terminée avec des résultats très favorables : 100% au brevet des collèges, 100% au CAP... de quoi satisfaire toute une équipe qui s'investit au quotidien pour tous ces jeunes et aussi adultes de la formation continue.

Quant à la rentrée de 2018, celle-ci a apporté des effectifs en augmentation dans les différentes classes et de nouveaux projets pour l'année à venir.

Il faut ajouter que la MFR met à disposition ses locaux d'hébergement pour les réunions de familles, associations et séminaires lors des week end et vacances scolaires.

Pour vous informer et nous contacter, visitez notre site : www.mfrstleopardin.com ou bien contactez-nous au 04 70 66 23 01.



Dossier Médical Partagé. La mémoire de votre santé

3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos comptes-rendus d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site www.dmp.fr,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

**Une fois votre DMP créé, vous pouvez :**

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...
- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

GENDARMERIE NATIONALE

Il est strictement interdit de laisser divaguer son animal.

Depuis quelque temps, il a été constaté un certain nombre de divagations sur la commune. Il nous paraît alors important de rappeler les règles applicables aux animaux trouvés en état de divagation.

Dès lors que votre animal se trouve en dehors de votre propriété, exempt de votre surveillance et de votre contrôle, il est considéré comme en état de divagation (article 213-1 du Code Rural). Une amende de deuxième classe est encourue par le propriétaire (150 euros).

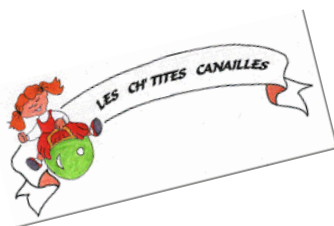
L'animal trouvé en état de divagation est conduit dans un lieu de garde. Il peut être rendu à son propriétaire une fois celui-ci identifié et les frais d'identification et de gardiennage réglés.

Dans un délai franc de huit jours, si l'animal trouvé en état de divagation n'est pas réclamé, il est considéré comme abandonné et devient alors la propriété du gestionnaire du lieu de garde. L'animal peut être cédé voir même euthanasié.

Tout dommage causé par un animal en état de divagation entraîne la responsabilité civile et pénale de son propriétaire.

La Gendarmerie Nationale





HALTE GARDERIE ITINÉRANTE- LES CHTITES CANAILLES

La halte-garderie itinérante est un mode de garde occasionnel, destiné aux mamans au foyer qui ont parfois besoin de faire garder leurs enfants pour vaquer à d'autres obligations. C'est aussi un lieu permettant de faciliter la socialisation des jeunes enfants.

Les thèmes de la halte-garderie sont l'éveil aux multimédias, aux langues étrangères et à la musique. Le matériel nécessaire est transporté dans un camion.

La halte-garderie itinérante est ouverte les mardis, jeudis vendredis et samedis après-midis (13h45-18h30) et le mercredi (9h-12h et 13h45-18h30) toute la journée. Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans. La halte-garderie se déplace dans les salles mises à disposition par les communes de Bourbon l'Archambault, Franchesse, Lurcy-Lévis, Saint Plaisir et Ygrande.

Planning sur demande au 06 64 15 03 16 ou par mail chtites.canailles@orange.fr



ARS (Agence Nationale de Santé)

L'accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?

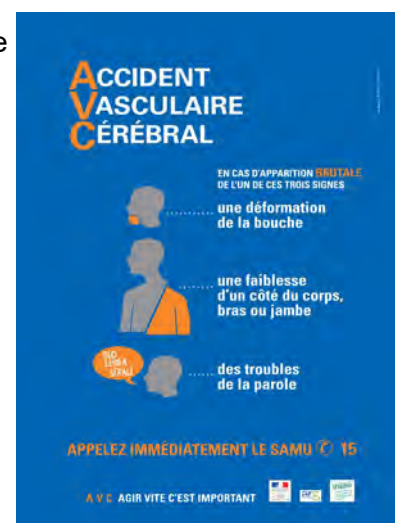
- § Incapacité soudaine à parler ou à trouver ses mots.
- § Difficulté ou impossibilité brutale de bouger un bras, une jambe ou tout un côté du corps.
- § Gêne brutale de la vision.

L'arrivée d'un de ces symptômes est généralement très brutale.

Agir Vite C'est important : même si les symptômes disparaissent,

appelez immédiatement le 15.

Pour en savoir + : www.sante.gouv.fr/l-accident-vasculaire-cerebral-avc.html



@Prefet03
Les services de l'État dans l'Allier
www.allier.gouv.fr/
Infos
Actus
Services
Démarches
Twitter
Facebook
Rejoignez-nous !



<http://emploi.allier.fr>

Un job vous cherche dans l'Allier !



Découvrez en un clic et sur un seul site toutes les annonces emploi, pour tous les profils à pourvoir dans l'Allier.

Le compteur LINKY

Un courrier d'information vous sera adressé par Enedis 30 à 45 jours avant le remplacement de votre compteur électrique par le nouveau compteur LINKY.

Ce compteur est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Contrat Porteur de Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'une puissance de 3 à 36 kVA. Le compteur transmettra votre consommation journalière à Enedis, il n'y aura plus de relevé de compteur. Il peut aussi détecter une surtension sur la ligne.

L'intervention entièrement gratuite ne modifie pas votre contrat. Le changement du compteur est obligatoire. Si vous refusez, le relevé sera payant ainsi que la pose quand vous accepterez.

L'installation nécessite en moyenne 30 minutes d'intervention, donc une brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (rاديoreveil, four, box internet, ...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.

Le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

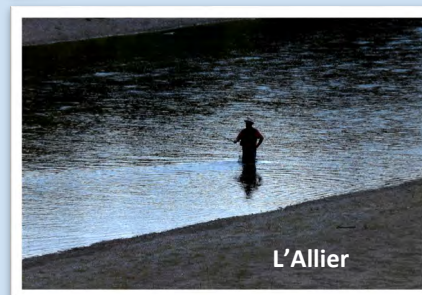
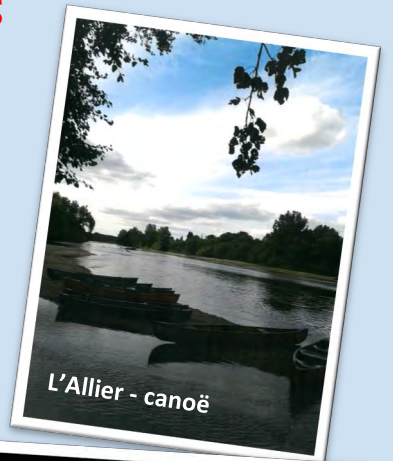
L'emplacement et la taille sont similaires à ceux de l'ancien compteur donc pas de travaux d'aménagement. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

L'intervention est assurée par un technicien de l'entreprise OTI France partenaire.

Selon l'Agence Nationale des Fréquences « *le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant* ». Les mesures réalisées montrent que le champ électrique varie entre 0.25 et 0.8 volt par mètre à 20 cm, très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.



PÊLE-MÊLE CONCOURS PHOTOS



MANIFESTATIONS 2019

5 janvier	Loto-rifles Comité des Fêtes
3 février	Loto-rifles UNRPA
2 mars	Concours de belote Club de l'Amitié
5 mars	Concours de belote entre adhérents UNRPA
9 mars	Battue aux renards Les Amis des 2 Rivières
24 mars	Puces des couturières Atelier des Petits Points
9 avril	Repas UNRPA
13 et 14 avril	Rencontre 2 CV de Cocagne
27 avril	Dîner dansant Sapeurs-Pompiers
12 mai	Thé dansant UNRPA
19 mai	Foire aux ânes et brocante
juin	Voyage UNRPA
16 juin	Randonnée Veurdroise (Don d'organes)
21 juin	Fête des voisins - Fête de la musique
juin / juillet	Spectacle Folklore Lurcy-Lévis UNRPA
14 juillet	Loto-rifles Comité des fêtes
20 juillet	Concours de pêche La Lotte
28 juillet	Rues piétonnes avec La Chavannée
6 août	Sortie Forêt de Tronçais UNRPA
14 août	Brocante
15 août	Fête patronale, bal et feu d'artifice
8 septembre	Journée de l'aiguille Atelier des Petits Points
septembre	Voyage ou spectacle UNRPA
5 et 6 octobre	Rassemblement les 2 CV de Cocagne
14 octobre	Foire aux Mesles
12 octobre	Belote UNRPA
3 décembre	Repas UNRPA
6 et 7 décembre	Téléthon
1er décembre	Marché de Noël Atelier des Petits Points
13 décembre	Concert de Noël-Chorale FA SI LA Chanter

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Tel : 04 70 66 40 67

Mail : mairie.le.veurdre@wanadoo.fr

Site : www.leveurdre.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Point informatique à disposition du public

ÉCOLE

04 70 66 41 04

ASSISTANTE SOCIALE sur rendez-vous

Chantal PRUGNARD

04 70 67 03 04

CENTRE SOCIAL DE LURCY-LÉVIS

04 70 67 91 35

LA POSTE

04 70 66 43 49

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h45 à 16h45

ASSOCIATION DES AIDES MÉNAGÈRES

04 70 66 33 84

DÉCHETTERIE DE LURCY-LÉVIS

06 08 40 03 07

OUVERTURE les mardis, mercredis, vendredis et samedis
de 9h à 12h30 et de 13h45 à 17h30

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES (SICTOM)

04 70 46 77 19

Collecte tous les jeudis

sauf La Capon et Le Champ Vras (semaine impaire)

PERMANENCE TRÉSORERIE A LURCY-LÉVIS

04 70 67 81 78 ou 04 70 34 11 60

Le mardi de 9h à 12h et de 13h à 16h

PRÉFECTURE

04 70 48 30 00

CONCILIATEUR

04 70 44 33 84

ENFANCE MALTRAITÉE

119

VIOLENCES CONJUGALES

3919

HÉBERGEMENT D'URGENCE

115

POMPIERS

18

112 numéro d'appel d'urgence Europe

SAMU 15

GENDARMERIE

17 ou 04 70 67 80 28

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

06 32 22 67 24

MÉDECIN DE GARDE

04 70 48 57 87

PHARMACIE

04 70 66 40 78

INFIRMIÈRES

04 70 66 42 40

SYNDICAT D'EAU ET ASSAINISSEMENT (SIVOM)

04 70 43 92 44

EDF

0 810 73 96 97

France TÉLÉCOM (dépannage)

1013

MOULINS COMMUNAUTÉ

04 70 48 54 54

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

04 70 34 40 03

TRANSPORTS A LA DEMANDE

- CONSEIL DÉPARTEMENTAL 0 800 800 966

- MOULINS COMMUNAUTÉ 0 800 20 24 43

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

0 820 250 310

DROGUES, ALCOOL, TABAC

113